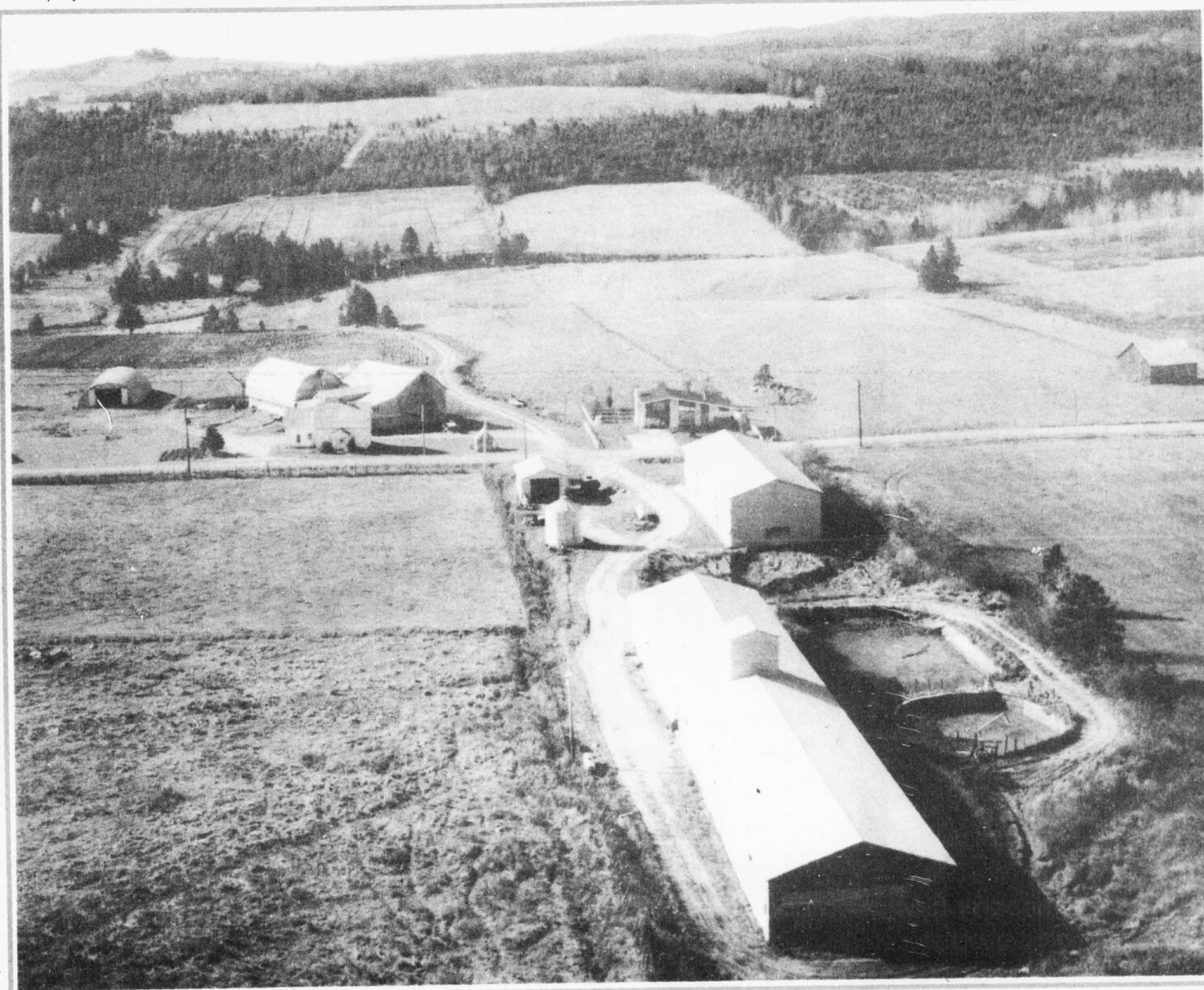


CAHIER SPÉCIAL

AGRICULTURE 84



L'ECLAIREUR
PROGRES

Cahier C

La Ferme Berjano: une ferme à trois productions

par Louis-Pierre Côté

Les fermes dans la Beauce ne sont pas comme les fermes de l'Ouest. Nous ne disposons pas de grandes étendues où il nous serait possible de cultiver du grain, par exemple. Presque tous les agriculteurs s'occupent de plus d'une production. Mais ceux qui s'occupent de trois productions sont plus rares.

Jean-Paul Bernard est de St-Victor. Fils de cultivateur, il a décidé de prendre la relève sur le tard, après avoir été menuisier en ville. Avec son frère Aurèle, il est propriétaire de la Ferme Berjano à St-Victor à quelques kilomètres du village, dans le pittoresque rang du Séminaire. Et sur cette ferme, on produit du poulet à griller, du porc et fait l'élevage de vaches laitières.

Par hasard

Tout comme le fait de s'être lancé dans trois productions, c'est un peu par hasard que M. Bernard est revenu travailler à la ferme.

En 1969, alors qu'il était menuisier à Thetford-Mines, il décide avec son frère de construire et d'exploiter un poulailler sur la ferme paternelle. "Mon frère s'occupait des poulets la semaine et moi, la fin de semaine. Lorsque je ne trouvais pas d'emploi en construction, je venais m'en occuper également" de dire M. Bernard, qui pouvait se considérer comme un producteur à mi-temps.

Cela dura quatre ans. En 1973 il construisit

une porcherie, toujours en association avec Aurèle. M. Bernard explique que n'eût été des quotas dans le poulet, il aurait pu tout aussi bien construire un autre poulailler. Et comme il existait aussi des quotas dans le secteur du lait, on décida de se lancer dans l'élevage du porc. "À l'époque, le porc était rentable et la production nous semblait plus facile".

En corollaire, cet ajout à la ferme ne devait plus lui donner le temps de travailler sur la construction. "J'avais toujours eu l'idée de retourner à la ferme" nous confie-t-il. En 1975, il s'associa formellement avec son frère: on acheta la ferme paternelle et forma une société sous le nom de "Ferme Berjano".

Les fermes en Beauce

Pour M. Jean-Paul Bernard, l'agriculteur beauceron est à toutes fins pratiques tenu de s'occuper plus d'une production. Les terres et le climat ne se prêtant pas à la production céréalière, de grande envergure, les fermiers ont moins tendance à se spécialiser dans le seul élevage des vaches laitières ou des bovins. La plupart d'entre eux feront de l'industrie laitière, élèveront des porcs, feront les sucres le printemps. "C'est en ce sens, de dire M. Bernard, que les agriculteurs beaucerons font tous un peu plusieurs productions".

S'ils le voulaient, M. Bernard, son frère et

leurs deux épouses qui les épaules en tout temps pourraient aussi exploiter deux érablières ayant 2,400 érables. Mais parce qu'elles sont distantes l'une de l'autre d'environ 3 km et que cette production nécessiterait l'achat d'équipements, M. Bernard estime que l'opération ne serait pas rentable. Sans compter le fait qu'on serait obligé d'engager du personnel pour voir à cette quatrième produc-

tion. 300 000\$ par année

La Ferme Berjano exploite 20 vaches laitières, de race Holstein. Les 65 truies que l'on élève dans une porcherie de deux étages mettent bas 1.200 porcelets par année. Tant qu'aux poulets à griller, on les reçoit alors qu'ils sont encore poussins. Chaque élevage compte 10,500 poussins. Dans une année, on fait de quatre à

cinq élevages, d'une durée d'environ 45 jours chacun.

Considéré par M. Bernard comme une ferme de moyenne grandeur, la Ferme Berjano a mis en marché l'an dernier des produits pour une valeur de 300 000\$.

Heureux partage

Grâce à l'association conclue avec son frère, Jean-Paul Bernard peut organiser son temps de manière à restreindre la

routine au minimum et à disposer de plus de temps libre.

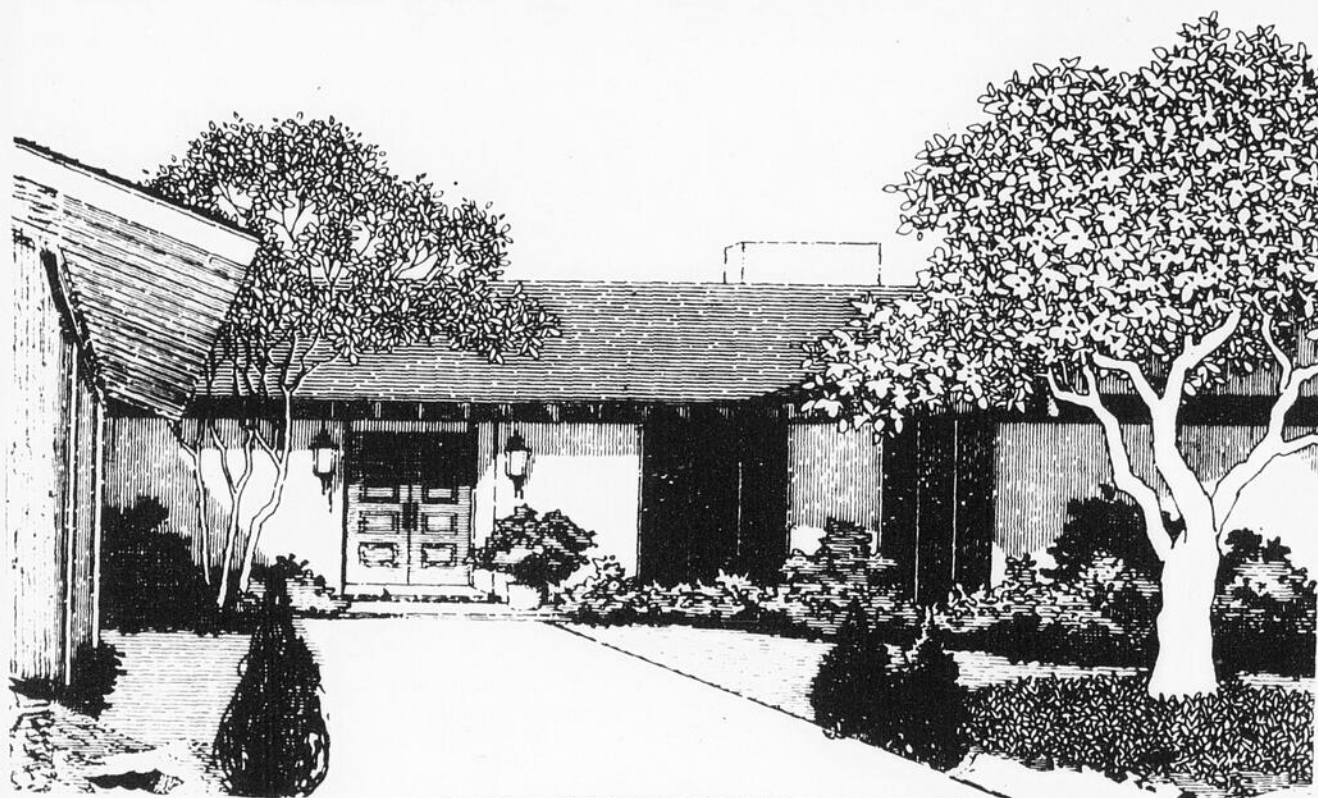
"Nous nous occupons chacun de notre production à chaque semaine. L'un s'occupe des vaches pendant une semaine et l'autre, des porcs et des poulets.

La semaine suivante, c'est le contraire. De cette façon nous pouvons disposer d'une fin de semaine sur deux".

L'envers de la médail-

le est que chacun des deux frères doit être connaissant dans les trois types de production. "Nous devons nous organiser pour mieux surveiller les problèmes qui se présentent. Lorsqu'un animal est malade, nous devons le savoir tous les deux. Les choses seraient plus faciles si nous nous occupions d'une seule production" note-t-il. Somme toute, il s'agit de savoir bien s'organiser.

AUX SERRES CHAMPAGNE, de tout pour la réussite de votre jardin



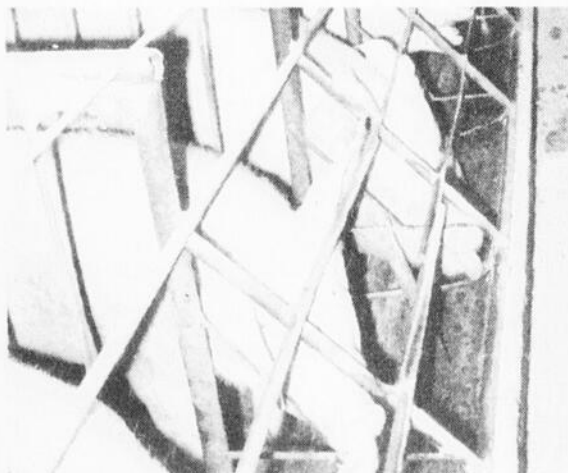
Préparez-vous dès maintenant un été plein de goût et de fraîcheur!

- * Des légumes gorgés de soleil et de vie
- * Des fleurs belles et colorées

- Pétunias
- Bégonias
- Oeillets d'Inde
- Tomates
- Piments
- Concombres...

Vous trouverez tout ça aux **SERRES CHAMPAGNE**. Et plus encore...

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21h00, SAMEDI ET DIMANCHE



La production porcine est l'une des trois productions à la ferme Berjano. [Photo LPC]



LES SERRES CHAMPAGNE inc.

15225, Boul. Lacroix, St-Georges
Reine Gilbert et Gaston Lagrange, props.

228-5454

BOTANIX

Pour Jean-Paul Bernard, la relève sera difficile

[LPC] Les problèmes de fiscalité lors de la vente d'une ferme. Selon M. Jean-Paul Bernard de la Ferme Berjano à St-Victor, la fiscalité actuelle des gouvernements fédéral et provincial nuit terriblement à la relève familiale.

M. Bernard s'en prend à la politique d'imposer les gains en capital à 50 pour cent. Il considère qu'il s'agit d'une "taxe sur l'inflation".

"Une ferme payée 20 000\$ en 1972 aura facilement doublé de valeur 20, 25 ans plus tard, seulement à cause de l'inflation. Car finalement, le fermier n'aura rien de plus, en propriété" indique-t-il.

M. Bernard cite plusieurs exemples d'agriculteurs pour qui la vente de leurs fermes à leur fils les ont finalement laissés sans le sou. Il est allé même jusqu'à nous soumettre un cas où le propriétaire d'une ferme, s'il avait vendu, aurait dû se mettre en faillite!

"S'il n'y a pas de changement au niveau fiscal, je ne vois pas comment je pourrai transférer ma ferme à mes fils. C'est un système qui mène nulle part", de dire M. Bernard, qui espère que l'UPA va réussir à faire modifier les lois fiscales.

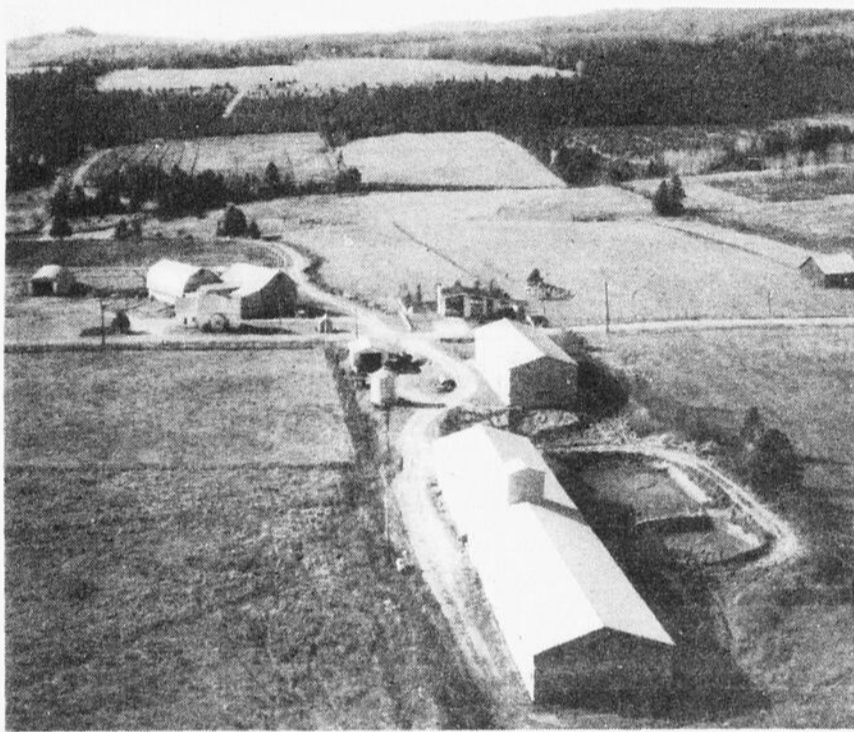
Environnement

Dans un autre ordre d'idées, M. Bernard s'en prend aussi aux normes du ministère de l'Environnement du Québec, qui exige davantage que son vis-à-vis en Ontario.

Il se dit d'avis que si les agriculteurs du Québec doivent dépenser beaucoup plus que ceux de l'Ontario pour satisfaire aux normes gouvernementales, les producteurs du Québec seront défavorisés quant à leur coût de revient. Il se demande comment feront les agriculteurs Québécois pour concurrencer les produits Ontariens, qui bénéficie déjà d'un climat plus favorable à la culture.



M. Jean Paul Bernard, dans l'étable, où l'on élève 20 vaches. [Photo LPC]



La Ferme Berjano à St-Victor est située dans un paysage enchanteur dans le rang du Séminaire.

DES COCHONS À L'UNIVERSITÉ (SHS) Des cochons miniatures pour remplacer les chiens dans les expériences de laboratoires? Les chercheurs de l'Université d'Alberta qui ont initié ce projet au Canada y voient bien des avantages : coût peu élevé (150 \$

pièce contre 850 \$ pour un chien), entretien facile, et grande similitude avec le système cardio-vasculaire, la physiologie et le métabolisme de la race humaine. Surtout, les scientifiques pensent ainsi éviter la controverse reliée à l'utilisation d'un animal aussi populaire que

le chien dans des expériences où, finalement, la plupart des sujets crèvent... même si c'est pour notre bien-être à tous. À l'université d'Alberta, on mène des expériences-pilotes sur ces cochonnets : recherches dentaires, et sur les médicaments. Si tout va bien, les co-

chons miniatures sont promis à de brillantes, quoique parfois très courtes, carrières universitaires:



Plan de FINANCEMENT sur tout équipement international HAVESTER

Nous avons de plus, financement

à **8.9%**



- A) Renonciation des frais de financement.
- B) Taux 8.9% sur machines neuves
- C) Bonis en argent

Sur usagés, nous avons de très bonnes conditions de vente TAUX **9.9%**

AU GARAGE

OSCAR BROCHU INC.

Vendeur autorisé

St-Évariste, Beauce GOM 1S0

459-6405

Terrassement Paysagiste

985, 152e rue, St-Georges Est

VOYEZ UN HOMME D'EXPÉRIENCE



ALCIDE GENESSE propriétaire

ESTIMATION GRATUITE



(418) 228-0587



- POUR AVOIR LE PLUS BEAU PATERRE
- Nous vendons tous genres de décoration extérieure.
- Tourbe cultivée et de champ.
- Nous faisons des quais de tout genre.
- Haie de cèdres et chèvre feuille.

La Fédération de l'UPA de la Beauce au service de la classe agricole

Comme tout syndicat professionnel, la vocation de la Fédération régionale est de promouvoir, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres qui sont les producteurs agricoles du territoire. Son siège social est situé à St-Georges et le territoire couvert par cette dernière comprend les comtés de Beauce, Dorchester (moins St-Isidore) ainsi que plusieurs paroisses du comté de Frontenac.

Pour atteindre ses objectifs, la Fédération favorise le regroupement des agriculteurs au sein de syndicats ayant les pouvoirs et la capacité d'étudier les problèmes, proposer des solutions et défendre la profession agricole. Elle est administrée par un conseil d'administration composé de trois officiers généraux et des présidents des syndicats affiliés. Plusieurs comités sont for-

més à chaque année afin d'étudier en profondeur les demandes formulées par les producteurs en congrès.

En plus d'assurer la coordination des vingt syndicats rattachés à elle, la Fédération met à la disposition des agriculteurs intéressés, ses services professionnels...

Service d'information et développement

Ce secteur du syndicalisme agricole à caractère général, vise essentiellement le maintien de liens étroits et réguliers avec les douze syndicats de base. L'information aux producteurs, la formation des dirigeants, l'animation des secteurs, la relève agricole et les femmes en agriculture sont tous des dossiers importants constituant une partie de ce service.

Un second champ d'action regroupe les dossiers de l'environnement,

l'aménagement, le zonage, le crédit agricole, les grains, les politiques de l'Union, etc. Enfin la main d'œuvre agricole, le membership, les travailleurs forestiers et les programmes agricoles complètent la liste de dossiers rattachés à ce service.

Service de mise en marché

De concert avec les syndicats spécialisés, ce secteur traite les divers problèmes reliés à la mise en marché des produits agricoles. Plusieurs syndicats organisés ou en voie d'organisation travaillent à mettre sur pied des formules de mise en marché permettant de mieux structurer la production, fournir la sécurité au producteur et la qualité de produit.

Par l'entremise des plans conjoints, ce secteur vise d'abord le développement des différentes productions et une mise en

marché ordonnée: Notons que la venue de nouvelles productions dans la région correspond à une orientation et une préoccupation de l'heure.

Service forestier

Voici le service qui s'est développé le plus depuis quelques années, dû principalement aux problèmes cruciaux de vente que rencontrent les producteurs de bois. Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce est l'organisme administrant ce secteur. Nombreux sont les services offerts, mentionnons principalement le regroupement des producteurs, la représentation et la revendication auprès des gouvernements, les négociations avec les usines de pâtes et papiers, la gestion de l'agence de vente, etc.

Notons également, que le Syndicat joue un rôle important dans le domaine de l'aménage-

ment forestier, que ce soit par le biais de l'aide individuelle aux propriétaires de boisés privés ou par une étroite collaboration avec les organismes de gestion en commun.

Service de comptabilité et impôt

Relié à l'aspect financier, ce service voit à la présentation des finances de la Fédération: budgets, états financiers, poli-

tiques administratives, etc.

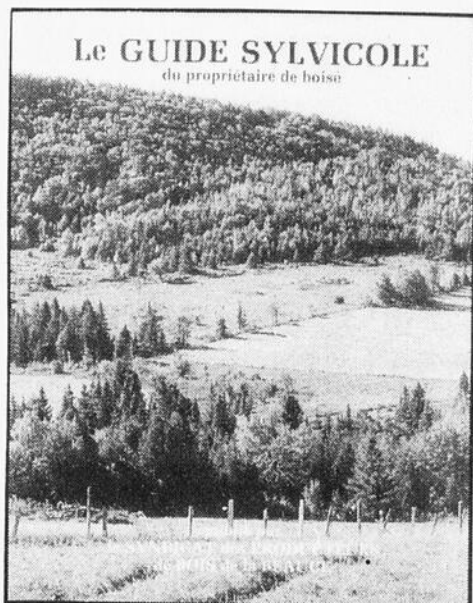
En plus de réaliser la comptabilité de la Fédération et de plusieurs syndicats affiliés, divers services sont offerts aux producteurs agricoles, citons: confection de rapports d'impôt, formation et suivi des sociétés et compagnies, tenue de livre par informatique ainsi qu'un certain nombre d'aides techniques

fournies à la demande de producteurs.

L'ensemble de ces services sont mis à l'entière disposition des agriculteurs et leur famille du territoire. Pour en bénéficier, les personnes intéressées n'ont qu'à se rendre au bureau régional situé au 2550, 127^e rue à St-Georges Est, ou encore communiquer avec l'un des responsables au numéro (418) 228-5588.

Aménager votre boisé

- Vous possédez un boisé ou vous vous intéressez à la forêt?
- Vous désirez une brochure qui vous permette d'identifier les peuplements de votre boisé?
- Vous voulez connaître les travaux à faire dans votre boisé?
- Vous voulez savoir quand et comment les réaliser?
- Vous voulez que ça soit simple, avec des illustrations aidant à comprendre les textes?



LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LA BEAUCE vous offre tout ceci dans "LE GUIDE SYLVICOLE DU PROPRIÉTAIRE DE BOISÉ"

Coût: \$2.00

Remplir le coupon et le retourner avec votre cheque au:

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, 2550, 127^e rue Est, St-Georges de Beauce, G5Y 5L1.

Nom: _____

Adresse: _____

Nombre de guide: _____ X \$2.00

Le RÉVEIL de la NATURE PAYSAGISTE

PÉPINIÈRE

ST-PHILIBERT
228-1268

SPÉCIAL

- Pommiers
- Pruniers
- Cerisiers
- Poiriers • Etc ...

PETITS FRUITS:

- Bleuets
- Gadelles
- Groseilles

FEUILLUS, CONIFÈRES,
ARBUSTES, VIVACES...

Chers clients,

Nos suggestions pour l'été...
des plantations variées et réussies...
notre grande spécialité (reprise-garantie)
des patios...
pour votre confort,
des rocailles...
le charme de la nature chez-vous
des pièces d'eau...
un aspect nouveau dans
la conception du jardin
l'éclairage du jardin...
une autre dimension de l'aménagement
paysager
des murets...
pratiques et décoratifs
l'entretien...
pour que ça pousse en beauté
par une équipe toujours à la fine pointe
de l'horticulture ornementale.



Confiez-nous le design et la réalisation de votre aménagement paysager.

Téléphone: 228-1268
Res. 1-257-4391

le réveil de la nature

R. ROBERT PAYSAGISTE
Membre Association Paysage Québec

L'agriculture biologique, une agriculture d'aujourd'hui

Les récents progrès de la biologie ont doté l'agriculteur moderne d'outils à peine imaginables pour ces prédécesseurs. On pense entre autres à l'usage rationnel des rotations, les assolements et les engrais verts, l'utilisation de bactéries fixatrices d'azote et michorizés dispensatrices de phosphore, les luttes intégrées aux parasites et maladies, meilleure compréhension du compagnonnage des plantes et des symbioses...

Les techniques de l'agriculture biologique permettent de produire en abondance des aliments sains tout en améliorant de façon durable la fertilité naturelle des sols et ce, avec un usage réduit des ressources non renouvelables.

L'agrobiologiste considère le sol et l'humus

comme la pierre angulaire de l'agriculture biologique. Du point de vue écologique, le sol constitue l'élément moteur de la chaîne qui entraîne la plante, l'animal et l'homme dans un perpétuel mouvement de renaissance. Lorsqu'il s'agit de nourrir adéquatement une plante, la qualité, la disponibilité et diversité des substances minérales et organiques présentes au sol sont de grande importance.

Le nombre croissant de personnes soucieuses de leur environnement et de la qualité des aliments produits pour eux ou leurs concitoyens, a stimulé la formation en 1974 du Mouvement pour l'Agriculture Biologique au Québec. Notons que le M.A.B. est essentiellement une association d'individus et de personnes morales acqui-

ses aux principes de l'agriculture biologique. Ce mouvement accueille non seulement les producteurs mais aussi les aspirants à l'agriculture biologique et les sympathisants de cet idéal et de ces techniques. Les membres du Mouvement sont regroupés en entités régionales à caractère largement autonome.

Parmi les principaux objectifs du M.A.B., l'on retrouve la diffusion d'information sur les techniques de production écologiques, la mise à la disposition des intéressés les services utiles à la production et la distribution des produits ainsi que la certification des produits biologiques québécois.

Rappelons que dans la région, le M.A.B. de la Beauce a organisé en collaboration avec différents groupes, diverses activités reliées au compostage, la production laitière, la production de céréales, le jardinage biologique...

Il est à noter que M. Marc Nadeau de St-Alfred et Mme Francine Pomerleau de St-Philibert, respectivement délégué régional et déléguée substitut, représentent la région de la Beauce au sein du M.A.B.

Verglas dans les érablières

Contact: M. Lucien Gagné (228-5588).

Suite à la tempête de verglas des 13, 14 et 15 décembre derniers qui avait causé des dommages très importants particulièrement à certaines exploitations acéricoles de la région, un comité d'urgence avait été formé dans les secteurs les plus touchés. Ce comité avait effectué des démarches auprès du gouvernement du Québec afin que ce dernier accepte d'aider financièrement les sinistrés.

Dernièrement, le Gouvernement a adopté un décret établissant un programme d'aide financière aux sinistrés de 61 paroisses de la région de Québec comprenant entre autres, les paroisses suivantes: East Broughton, East Broughton Station, l'Enfant Jésus (Vallée Jonction), Sacré Coeur de Jésus, Sts-Anges, St-Benoit, St-Bernard, Ste-Clothilde, St-Elzéar, St-Ephrem, St-Frédéric, St-Joseph, St-Jules, St-Malachie, St-Méthode, St-Pierre de Broughton, St-Séverin, St-Victor, St-Victor de Tring, Tring Jonction.

Les acériculteurs qui possèdent 500 entailles et plus qui exploitent leur érablière qui a subi des dommages et dont l'érablière est située dans l'une ou l'autre de ces municipalités, peuvent obtenir

un questionnaire à cet effet au bureau du secrétaire municipal de la municipalité visée. Ceux qui ont subi des dommages à d'autres bâtisses telles serres, granges, etc... pourraient aussi être visés par ce décret.

Le questionnaire dûment rempli doit être

retourné avant le 31 mai 1984 au bureau de la Protection civile du Québec, à l'adresse indiquée sur le questionnaire.

La Fédération de l'UPA de la Beauce a organisé le 5 mai 1984, cinq réunions d'information dans la région dans le but d'aider les sinistrés à remplir le

questionnaire qui servira de base pour établir l'aide financière que consentira le Gouvernement aux sinistrés.

Ceux qui n'ont pas encore rempli le questionnaire et qui ont besoin de renseignements supplémentaires pour le remplir, peuvent contacter l'un ou l'autre des membres du comité des sinistrés, son syndicat de base, sa municipalité

BIEN SE NOURRIR AVEC PLAISIR!

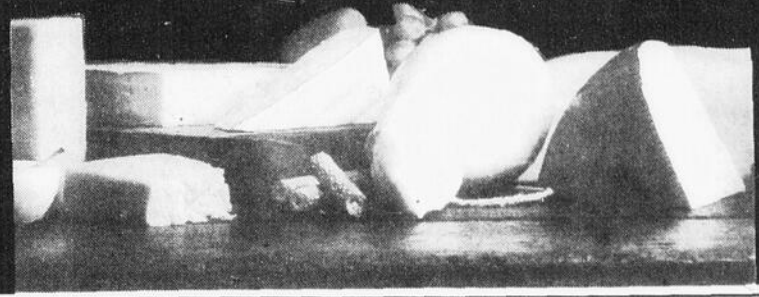
Du fromage pour le goût...

Nos fromageries vous proposent une cinquantaine de différents fromages canadiens. Chacun d'eux possède une personnalité bien distincte que vous découvrirez avec plaisir!

...mais aussi pour sa valeur nutritive.

Le fromage occupe une place de choix dans toute alimentation équilibrée. C'est une source importante d'énergie et de protéines de haute valeur nutritive. Le fromage est riche en vitamine A et en minéraux essentiels à la vie, spécialement le calcium et le phosphore. Tous ces éléments contribuent à la santé des yeux, des dents, des os et des muscles. Toutefois, du fromage c'est tellement bon qu'on le mange surtout par plaisir!

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA BEUCE



L'ÉCLAIREUR
PROGRÈS

75 ANS DE SERVICE
1908-1983

La
Quincaillerie
COOP

a tout pour votre pelouse & jardin



QUINCAILLERIE
COOP

Boul. Provincial,
St-Prospér
594-5749

De l'eau pure, saine et sans bactérie.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

A son état naturel, l'eau de pluie est exempte de toute contamination. Dès qu'elle touche le sol, elle se charge de colorants, de goûts, d'odeurs et de plusieurs minéraux dissous, parmi lesquels on retrouve, le calcium, le magnésium et le fer. Lorsque l'eau absorbe le calcium et le magnésium, elle devient dure. Le fer ne joue aucun rôle dans la dureté de l'eau, mais présente ses problèmes particuliers. Le fer peut être enlevé grâce à un filtre spécial, néanmoins une petite quantité peut être enlevée avec un adoucisseur courant.

L'eau de ruissellement recueillie, à des degrés divers, les minéraux contenus dans les sols qu'elle traverse. L'eau est comparable à une éponge et elle absorbe à peu près tout. L'eau du système municipal qui, elle, est traitée, n'est pas toujours pure. Elle contient toujours du fer est encore dure. Elle contient également des matières en suspension et certaines bactéries qui ne peuvent être détruites par le chlore.

LA DURETÉ DE L'EAU

L'eau des Grands Lacs a plus ou moins 8 grains de dureté. Dans les autres parties du pays, autres que dans les régions montagneuses, la dureté de l'eau varie de 10 à 140 grains.

Cela cause des problèmes divers, spécialement dans les conduites d'eau chaude des habitations. Au fur et à mesure que l'eau est chauffée, les sels de calcium et de magnésium dissous se déposent dans les conduites, dans les bouilloires, dans les réservoirs d'eau chaude. Ces dépôts diminuent le flux de l'eau d'à peu près 50% en peu de temps. Il en résulte que les conduites et les réservoirs d'eau chaude doivent être remplacés plus fréquemment qu'ils ne le devraient.

1 grain ou moins = eau légèrement dure.

3.5 à 7.0 grains = eau moyennement dure.

7.0 à 10.5 grains = eau dure.

10.5 et au-delà = eau très dure.

Il faut utiliser une plus grande quantité de savon et de détergent pour combattre la dureté naturelle de l'eau. Cela provoque un plus grand dépôt de tartre boueux dans les fosses septiques et des traces sur les car-

relages; provoque des agglomérats mousseux dans les systèmes de vidange municipaux. On doit se souvenir que tous les détergents ont une base huileuse, qui ne peut être dissoute par un système municipal ordinaire. Les vêtements, la nourriture sont affectés par la dureté de l'eau. L'eau dure est également la cause des taches sur la vaisselle, d'un manque de lustre des vêtements, et d'un film sur les cheveux et le corps. Tous ces cas ne peuvent être nettoyés avec l'eau dure.

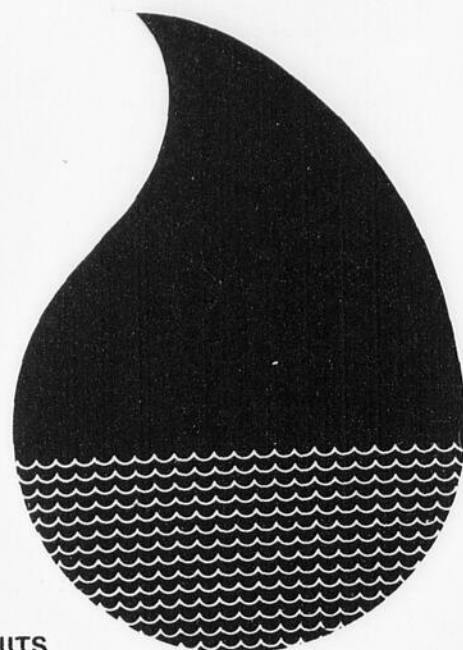
ADOUCCISSEURS D'EAU

Au moment où l'eau dure entre dans le haut de l'adoucisseur, comprenant un réservoir en fibre de verre, un système d'échange d'ions et un contrôle automatique, et qu'elle passe au travers de tous ces systèmes, elle laisse les ions de dureté dans l'unité. Les résines peuvent être éventuellement saturées mais elles peuvent être régénérées par le sel transformé en saumure. La saumure passe au travers du système lors de la régénération, et est alors évacuée vers le drain lors du rinçage de l'adoucisseur et de sa régénération, ces deux phases se font en même temps.

FER

Le fer se trouve sous diverses formes. Quand l'eau contient du fer, il provoque une tache qui va du brun au noir - même 0.3 part par million (ppm) provoquera des taches. Ces taches apparaissent dans les évier et sur les vêtements lavés, et dans la plupart des cas, il est difficile, si non impossible de les enlever.

Par ailleurs, le fer et le manganèse donnent un mauvais goût, qui peut affecter la saveur des aliments et des boissons et ils peuvent également provoquer des dépôts dans les conduites, dépôts qui réduisent le flux de l'eau. On utilise souvent des filtres oxydants pour enlever de l'eau le fer inorganique, parfois avant que l'eau ne soit adoucie, cela pour s'assurer d'une suppression complète et pour protéger l'adoucisseur de toute souillure. Ces filtres contenant un système avec une force oxydante suffisante, convertissent tous les sels dissous en un précipité qui peut être enlevé par filtration.



LES PUIITS

Dans les régions rurales ou agricoles, dépourvues d'un système municipal d'épuration d'eau, les puits sont la source d'approvisionnement d'eau la plus répandue. Il est impossible de déterminer avant le forage d'un puits quelles seront les caractéristiques de l'eau ainsi obtenue en ce qui concerne la dureté, le fer, la couleur, le goût et les bactéries. L'eau des puits peut sembler propre et claire tout en contenant des bactéries, des micro-organismes et des virus à un taux dangereusement élevé. Dans plusieurs subdivisions rurales partagées en lots de 1/2 acre, les fosses septiques ne sont éloignées des puits que de 50 à 100 pieds, ce qui peut être dangereux selon les conditions du sol. Si les maisons sont situées près de fermes où l'on élève du bétail, il se peut que les puits soient contaminés par des bactéries coliformes. Il arrive couramment que des fermiers utilisent le même puits pour leur maison et pour abreuver leur bétail. Le danger de contamination est alors élevé puisque le puits est généralement situé près des étables, non loin de la maison.

Mesdames,

Pourquoi pensez-vous que certaines dames réussissent mieux leur soupe aux pois que d'autres, que leur lessive est plus blanche, que leur vaisselle est plus brillante, que leurs cheveux sont plus soyeux que d'autres?

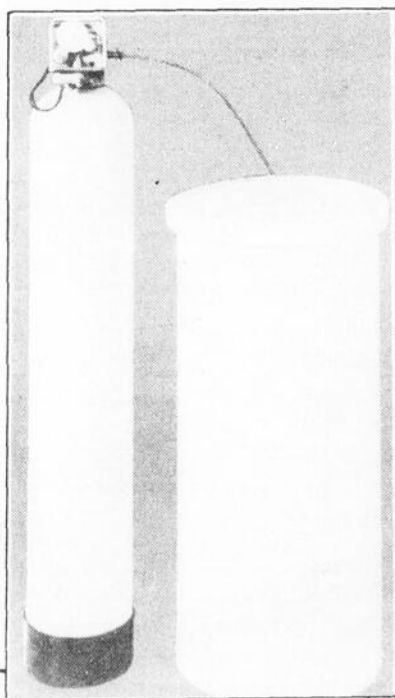
AVEZ-VOUS PENSÉ QUE VOTRE PROBLÈME EST DÙ À VOTRE EAU?

Tous ces problèmes peuvent être résolus pour obtenir de l'eau pure et claire exempte de:

- BACTÉRIES - ODEUR - TURBIDITÉ
- COULEUR - DURETÉ - GOÛT
- SÉDIMENT.

Les POMPES de BEAUCE sont qualifiées pour résoudre tous ces problèmes.

Apportez-nous votre eau, mesdames, nous faisons l'analyse GRATUITE à notre laboratoire.



Les POMPES
de BEAUCE Inc.

18655, Boul. Lacroix Est, St-Georges de Beauce
G5Y 5B8 — Tél.: 228-3904

L'EAU c'est si important

Votre puits ne le laissez pas au hasard

Moi je choisis

LES PUIITS

J.-P. LEBREUX

Les productions agricoles nouvelles

L'agneau frais du Québec

Depuis environ cinq ans la production ovine au Québec a connu un revirement marquant. En effet, en 1945, le cheptel québécois recensait un million de moutons avant de connaître une chute drastique, le faisant passer à 20,000 sujets en 1978. Aujourd'hui, les initiatives des producteurs appuyées de certaines politiques d'aide ont fait remonter le nombre de reproducteurs à environ 80,000 en 1983.

La région de la Beauce n'a pas échappé à ce phénomène. Après la période où le nombre d'éleveurs est devenu très restreint, l'on compte cette année quarante-sept (47) producteurs et productrices possédant quelque 3,000 brebis reproductrices.

Jusqu'à récemment, les éleveurs avaient réussi sans trop de difficultés à écouler leurs agneaux de lait (20 kg). Ce type d'agneau est vendu à Noël et à Pâques aux communautés italiennes et juives surtout. Cependant, avec une augmentation d'environ 400% de la production au cours des dernières années, il est à prévoir que les producteurs ajustent leur production à de nouveaux marchés. Ainsi, certains s'orientent vers la production de l'agneau lourd (45 kg) qui permet une plus grande variété de coupes et répond davantage aux habitudes alimentaires des québécois

d'origine.

Selon une enquête effectuée conjointement par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'Alimentation et la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, déjà un bon nombre d'agneaux sont actuellement destinés au marché de l'agneau lourd. On évalue à 23% la production régionale vendue sur ce marché alors que la moyenne provinciale aurait déjà atteint 35%.

Malgré la croissance accélérée de la production d'agneaux au Québec, les producteurs fournissent seulement 20% de la consommation dans la province. La différence est comblée par la Nouvelle-Zélande à 50%, l'Ontario, les Maritimes, l'Alberta et les Etats-Unis à 20% et l'Australie à 10%.

Le développement de la production ovine a suscité chez les éleveurs du Québec le besoin de se regrouper pour mieux défendre et développer leurs intérêts. Les treize (13) syndicats ont alors formé la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Cette nouvelle fédération a obtenu au cours de ses deux premières années d'existence la mise en place d'un programme d'assurance-stabilisation des revenus, un moratoire sur l'importation d'agneau frais de Nouvelle-Zélande et a fait connaître les qualités de

l'agneau frais du Québec par ses campagnes de promotion.

Soulignons qu'en 1982, une forte majorité des producteurs se sont prononcés en faveur de la mise en place de leur plan conjoint afin d'améliorer le système actuel de mise en marché dans cette production qui a atteint en 1982 des ventes de 7 millions de dollars au Québec.

Production en serre

On compte présentement une soixantaine (60) de producteurs en serres sur le territoire de la région agricole 03 (Beauce - Dorchester - Frontenac - Mégantic). En 7 ans, le nombre de producteurs a plus que doublé, et la superficie a été multipliée par 3,5! Nous estimons à 350,000 pieds carrés les superficies actuelles de serres dans la région, soit l'équivalent de 150 serres de 24' x 100' par exemple. La moitié des superficies est consacrée à la production de plants de légumes et de fleurs pour la vente le printemps; l'autre moitié est réservée à la culture des tomates et concombres de serre.

Plusieurs personnes pensent qu'il y a beaucoup d'argent à faire avec les serres. Des budgets-types élaborés par des conseillers horticoles et des agents de crédit sont disponibles pour diverses productions. Il est essen-

tiel de consulter ces documents avant toute autre démarche. Des profits sont bien sûr possibles, mais il y a beaucoup de mais...

Supposons que la production est bonne, il faut la vendre... En effet, en horticulture, il revient à chaque producteur de vendre lui-même ses produits; ce qui n'est pas toujours aussi simple que l'on pense. Il y a des sericulteurs dans pratiquement chaque municipalité

(quand ce n'est pas 2 ou 3). Il faut être au courant du contexte local et régional de mise en marché.

La production en serre est probablement une des spécialités les plus complexes de l'agriculture. Et malgré cela, bon nombre de gens débutent en production sans aucune formation pertinente. Des solutions à cela: on peut prendre de l'expérience en commençant chez-soi avec une petite serre, c'est un début. Cependant,

il faudrait joindre à cela des stages pratiques chez des entreprises rentables et efficaces, de même que des cours pour acquérir la formation de base. Des cours aussi spécialisés se donnent... à des endroits spécialisés.

La culture en serre demande une surveillance 24 heures sur 24. Ceux qui pensent travailler 35 ou 40 heures par semaine devront réviser leurs chiffres car en pleine période de production, les produc-

teurs commerciaux doivent travailler au moins 2 fois plus que cela, et 7 jours sur 7.

La technologie des serres est en pleine effervescence, et plusieurs techniques bonnes aujourd'hui, ne le seront plus dans quelques mois. On a qu'à penser au problème du chauffage des serres... Des insectes ou maladies incontrôlables peuvent apparaître n'importe quand et diminuer votre salaire annuel de 50% en quelques semaines.

PRODUCTIONS EN DÉVELOPPEMENT

Productions	Nombre de producteurs	Productions	Nombre de producteurs
Animaux à fourrure	5	Fraises - framboises	25
Pisciculteurs	29	Serres	51
Caprins	15	Pommes de terre	13
Apiculteurs	23	Légumes de champs	22
Lapins	25	Pommes	2
Chevaux	15	Pépinieriste	3
Canards - faisans - cailles	10	Cultures commerciales	107
Ver de terre	2	Agriculture biologique	79
Moutons	46	TOTAL	472

Qu'est-ce que le veau de grain?

Le veau de grain, c'est presque une nouvelle viande. Ce veau nouveau alimenté à base de grains de maïs, a une couleur plus rosée. Et comme il est plus gros que le veau de lait traditionnel, les bouchers le coupent différemment. Résultat: un plus grand choix de pièces plus charnues et une plus grande gamme de prix. Quelle que soit la coupe, le veau de grain ne réduit presque pas à la cuisson. Cette viande tendre et plus savoureuse est aussi fort nutritive. Avec tous ces avantages on comprend pourquoi le veau de grain devient de plus en plus populaire partout au Québec.

Méthodes de cuisson du veau de grain

Comme le veau de grain provient d'un jeune animal, sa chair est tendre et extrêmement délicate. À la cuisson, il faut donc prendre quelques précautions si l'on veut obtenir un produit fini juteux et savoureux.

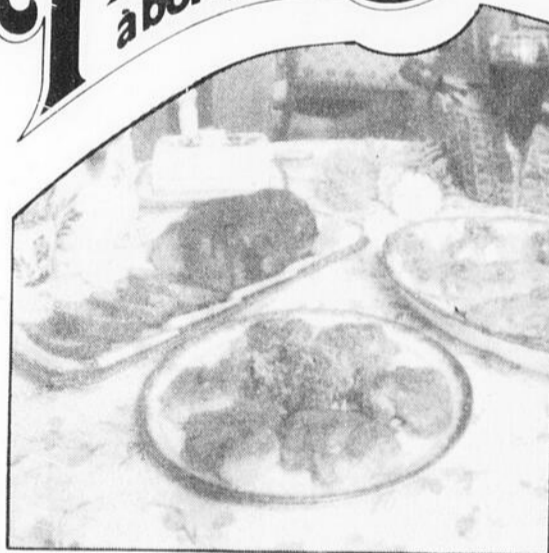
- Afin de prévenir le durcissement et la déshydratation de la viande lors de la cuisson, il est important d'ajouter de la matière grasse (huile, beurre, barde de porc ou tranches de bacon).
- La viande de veau doit toujours être cuite à point (cuisson lente à feu doux) car cette viande provient d'un animal jeune.
- Afin de rehausser la saveur du veau de grain, vous pouvez le mariner avant sa cuisson et/ou le servir avec une sauce relevée.

Le veau de grain . . .

un grain de

FANTASIE

à bon prix



Veau de grain du Québec

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

En collaboration avec Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

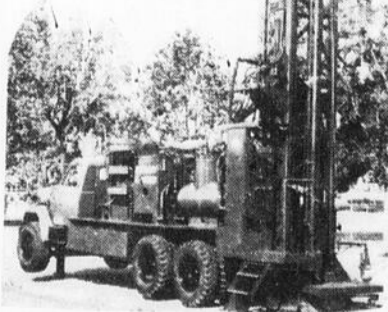
CREUSAGE DE PUIITS ARTÉSIENS

Pour: — RÉSIDENCES - CHALETS - INDUSTRIES

Aucun minimum de profondeur, de 6 à 8 pouces de diamètres.

Plusieurs années d'expérience!

FAITES CONFIANCE À UN HOMME DONT LA RÉPUTATION N'EST PLUS À FAIRE...



ROLAND GARANT INC.
ST-ZACHARIE

593-3127 rés.

593-6192 chalet

Le lapin en Beauce

À l'image de la situation provinciale, la production de lapins en Beauce peut suivre deux voies différentes.

D'une part, un fort pourcentage de personnes produisent de façon saisonnière le lapin qu'elles écoulent localement. D'autre part, les producteurs et productrices pour qui la cuniculture représente une part de leur revenu, ont des installations leur permettant de produire toute l'année.

Ce dernier groupe compte dans notre région (Beauce - Dorchester - Frontenac) environ vingt-cinq (25) entreprises. Comme leur production dépasse largement les besoins locaux, des quantités importantes de lapereaux sont expédiées régulièrement à l'extérieur de la région. Par le biais de leur syndicat régional, ceux (celles)-ci ont réussi au cours des derniers mois à exploiter un nouveau débouché. En effet, le Syndicat des producteurs de lapins de la Beauce a négocié les con-

ditions de vente des lapins avec l'Abattoir Cunicole Leblanc Inc. de St-Apollinaire. Depuis, les lapereaux qui ont atteint un poids de 5 à 6 1/2 livres peuvent être livrés à cet abattoir. De plus, pour le bénéfice des membres, un système de ramassage a été mis sur pied par le syndicat.

Il semble certain que ces démarches combinées avec celles des autres régions auront des effets positifs sur la disponibilité en lapins pour les consommateurs (trices). Déjà quelques épiciers de la région offrent du lapin à chair provenant de l'entreprise de St-Apollinaire.

La production de framboises

La framboise est un petit fruit qui est cultivé depuis longtemps au Québec. Le fait que la mise en place d'une framboiseraie prend près de trois ans avant d'atteindre un bon rendement, a probablement retardé leur implantation.

Dans notre région, nous

comptons actuellement environ 8 hectares (20 acres) de framboises en production. Ces superficies atteindront cependant de nouveaux sommets, vu l'implantation de nouvelles superficies au cours des deux dernières années.

Comme dans la production de fraises, les producteurs et productrices de framboises écoulent leur production en offrant à la population la possibilité de venir cueillir elle-même ses fruits dans le champ. La framboise étant un fruit très délicat, cette méthode compte beaucoup d'adeptes.

La production de framboises a connu une augmentation d'environ 164% depuis dix ans pour atteindre en 1982 un volume de production de 645 tonnes métriques. Cette production place le Québec au 2^{ème} rang des provinces productrices avec 5% de la production, très loin après la Colombie-Britannique qui a produit en 1982 90% des volumes au Canada.

Les producteurs (tri-

ces) du Québec n'ont pas encore atteint l'autosuffisance dans le marché à l'état frais. Il est à prévoir cependant qu'avec les nouvelles plantations faites au cours des dernières années, l'on atteigne nos besoins d'ici peu et que l'on puisse regarder du côté de la transformation.

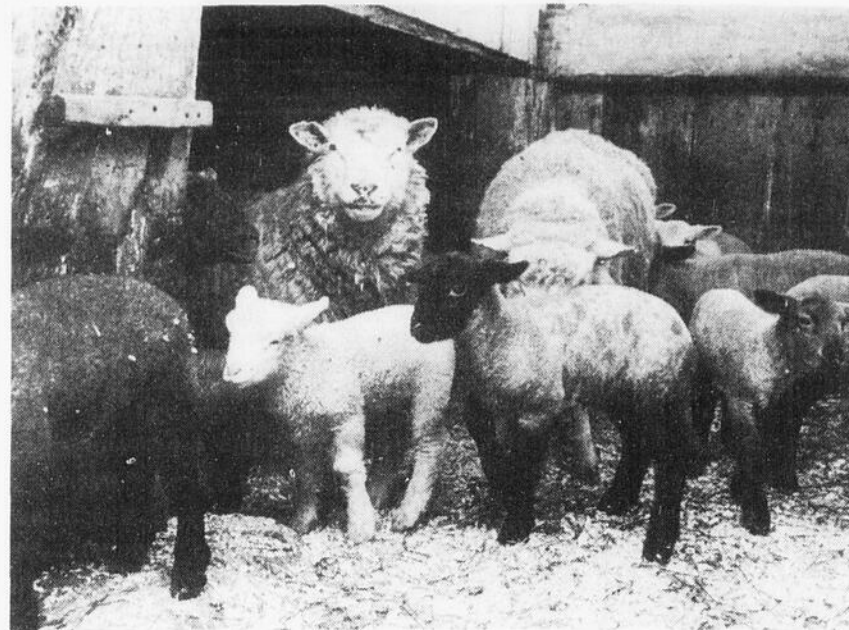
La fraise fraîche chez nous

La fraise, le fruit le plus hâtif de l'année, est de plus en plus disponible dans notre région.

En effet, dans le secteur de Beauce - Dorchester - Frontenac, près de 50 hectares (120 acres) seront en production en 1984, il existe 25 producteurs dans ce territoire.

Les variétés de fraises que nous y retrouvons sont la Redcoat qui est de loin la plus importante ainsi que la Veestar, la Sparkle et la Bounty.

Au Québec, la production de fraises a augmenté d'environ 160% depuis les dix dernières années passant de 3,910 tonnes métriques à 10,152 t.m. en 1982. Cette augmentation est



due à l'augmentation des rendements et des superficies.

Les principales régions québécoises productrices de fraises sont les régions de Québec, des Laurentides et de St-Hyacinthe. A elles seules, ces régions représentent environ 72% de la superficie totale. Par rapport aux autres provinces du Canada, le Québec se situait en 1982 au deuxième rang avec environ 30% de la production, suivant de près l'Ontario avec 35%.

En Beauce, la majorité des producteurs (trices) favorisent la vente de leur produit à la ferme par l'autocueillette. Ce système permet aux amateurs (trices) de fraises de cueillir eux-mêmes leurs

fraises tout en obtenant la meilleure garantie de fraîcheur. Notons que depuis quelques années, les producteurs (trices) de la région, de concert avec ceux de la province participent à la promotion de la fraise et offrent aux clients de pratiques dépliantes-recettes. D'autre part, il est à remarquer qu'avec l'accroissement de la production régionale, il est de plus en plus facile de trouver la fraise produite en région chez nos épiciers, il suffit de la demander.

Quant aux perspectives de la production de la fraise où l'on semble atteindre l'autosuffisance sur le marché à l'état frais, il est à prévoir que les producteurs (trices)

s'accaparent progressivement du marché de la transformation. Ce marché représente au Québec près de 2.5 millions de kilogrammes. Pour y arriver, il sera cependant nécessaire de développer des variétés qui se prêteront à la transformation et que les prix payés pour ces fraises rendent l'investissement plus intéressant pour les producteurs (trices).

Productions	PRODUCTIONS TRADITIONNELLES		
	Nombre de producteurs	Volume (1983)	% région / province
Lait	1,750	200,500,000 litres	7%
Bovins	250*	6,000 veaux d'embouche	10%
	80	7,500 bouvillons d'abattage	12%
Sirap	2,500	9,000,000 livres	36%
Porc	835	125,000,000 livres	18%
Oeufs	35	10,000,000 douzaines	15%
Volailles	92	13,500,000 kilogrammes	7.3%

* assurés par l'assurance-stabilisation.

La Croix-Rouge,
C'est l'homme
à l'aide de
son prochain

R-11 forces

À l'achat d'une tondeuse à siège

AMASSE-HERBE GRATUIT

chez-nous, «on les a!»

TRACTEURS de COUR, de PELOUSE, de JARDIN

8 à 10 forces

YT 16 forces

À l'achat d'un tracteur

TONDEUSE GRATUITE

PRÉ-SAISON SANS INTÉRÊT JUSQU'AU 1er juillet 1984

Les Equipements Agricoles
Luc Boucher Inc.
 Vente - Pièces - Service
 Tél.: (418) 588-6891
 St-Victor, Cté Beauce, Qué.

BOUVILLONS CANADA (1977) Ltée

Nous desservons l'Est du Québec

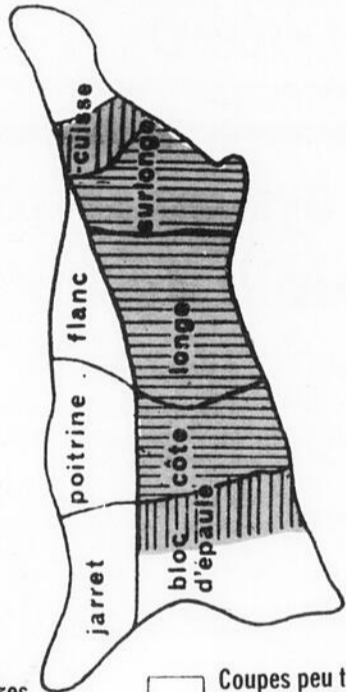
- Plus de 80 personnes au travail...
- 14 camions réfrigérés sur les routes
- 1 médecin-vétérinaire...
- 4 inspecteurs fédéraux...
- 2 classificateurs...

Un abattoir crée de l'emploi:
 Direct: abattage boeuf de boucherie
 abattage à forfait
 Indirect: élevage
 parc d'engraissement
 transport
 etc...

ABATTOIR

- Vente de boeuf et veau de boucherie
- Sous contrôle de l'inspection fédérale

LE BOEUF un aliment NATURELLEMENT bon



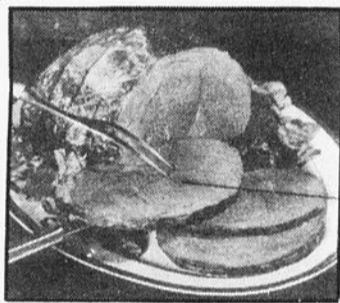
Coupes tendres
 Se servir d'un mode de cuisson à chaleur sèche. Rôti, faire sauter, griller ou cuire au barbecue.



Coupes peu tendres
 Employer un mode de cuisson en milieu humide. Braiser, préparer en ragoût ou en pot-au-feu.



Coupes de tendreté moyenne
 On peut utiliser la chaleur sèche, mais la cuisson humide assurera une plus grande tendreté.



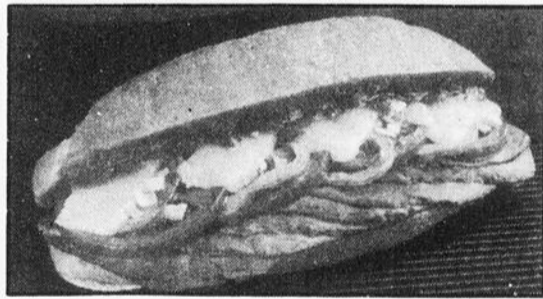
UNE PORTION DE BOEUF. QU'EST CE QU'ELLE VOUS APPORTE?

Une portion de boeuf maigre (90 g - 3 oz) vous procure les éléments nutritifs suivants:

- Protéine
 - Fer
 - Zinc
 - Niacine
 - Phosphore
 - Vitamine B12
- et seulement 179 calories.

SOUS-MARINS AU BOEUF

Un sous-marin avec une touche de classe.



500 g (1 lb) de rôti de boeuf saignant, tranché mince
 4 petits pains croûtés ou pains à sous-marins, fendus et grillés
 213 ml (1 bte de 7 1/2 oz) de sauce tomate ou de sauce à pizza
 3 tomates moyennes, tranchées
 1 gros piment vert, tranché en rondelles, ou haché
 125 ml (1/2 tasse) d'échalotes, hachées
 250 ml (1 tasse) de fromage mozzarella râpé, ou 4 tranches.

On peut modifier les quantités de tomates, de piment vert, d'échalotes et de fromage selon le goût. Tartiner chaque pain avec la sauce tomate ou la sauce à pizza. Étendre en couches les tranches de rôti de boeuf, les tomates et le piment vert. Parsemer d'échalotes et garnir avec le fromage râpé. Griller jusqu'à ce que le fromage soit fondu. 4 portions.

SERVICE AUX PRODUCTEURS "SANS FRAIS"

Abattage de votre boeuf et livraison à votre boucher selon notre cédule de livraison

GARDONS NOS EMPLOIS CHEZ-NOUS:

DEMANDONS



à notre BOUCHER

438, 6e Ave Nord, St-Georges Beauce-Sud, C.P. 456 - G5Y 5C9 P.Q.
 (418) 228-6673 Québec: (418) 692-1247

S'établir en agriculture? Oui, mais après une bonne préparation

Qui n'a pas rêvé un jour de s'établir en agriculture? De tout abandonner pour vivre des produits de la terre sans avoir de comptes à rendre à personne. D'être libre. De vivre en harmonie avec la nature au rythme des saisons.

Ce beau rêve, plusieurs y ont cru. Plusieurs aussi se sont rivés le nez sur la porte d'une institution financière quelques minutes à peine après avoir pris la décision de s'improviser producteur agricole. D'autres ont vu ce conte de fées se transformer en cauchemar quelques mois après leur établissement. Certains d'entre eux, y ont laissé leur chemise... et bien des illusions.

Pour réussir à s'établir en agriculture les jeunes doivent pouvoir compter sur le support des gouvernements, des organismes représentant les producteurs déjà en production ainsi qu'une structure capable de les regrouper en leur offrant l'encadrement technique dont ils ont besoin.

Les revendications des jeunes face au gouvernement concernent la mise sur pied d'une banque de terres administrée par l'Office du crédit, des mesures de financement adaptées aux besoins actuels dont entre autres, la permanence du choix entre le 8,000\$ et le 50,000\$ d'aide à l'établissement et enfin, l'abolition de l'impôt sur les dons. Toutes ces mesures auraient pour effet de faciliter l'établissement des jeunes, mais les politiques adoptées par le gouvernement à ce sujet au cours de la dernière année sont largement insuffisantes.

D'autre part, le coût élevé des quotas rend de plus en plus difficile l'établissement des jeunes dans les productions contingentées. Plusieurs diront que les quotas sont là justement pour réduire l'accès, mais lorsque le transfert parents-enfants ne peut plus se faire dans des conditions acceptables, il est temps de se poser des questions. De manière générale, diverses orientations qui avaient été prises par les producteurs devront être reconsidérées car elles nuisent directement aux jeunes qui tentent de s'établir. Pour cela il faudra établir un dialogue ouvert entre les deux parties et ne pas avoir peur d'apporter des modifications aux structures en place.

Il va de soi que pour obtenir l'apport des deux groupes cités plus haut, il faut d'abord fournir aux jeunes l'accès aux informations et des occasions d'échanger entre eux. Ce

rôle revient aux organismes regroupant les jeunes sur les bases régionale et provinciale. Dans la région de la Beauce, l'Association des Jeunes agriculteurs de la Beauce, JAGRIBEC, regroupe actuellement près de 200 jeunes, de 16 à 35 ans, nouvellement établis, en voie d'établissement ou qui projettent un jour de s'établir. Divers moyens sont utilisés pour venir en aide à ces jeunes, soit: rencontres d'information, organisation de colloques, mise sur pied de cours aux adultes, représentations diverses, etc...

Tout ceci pour dire qu'il faut être drôlement bien préparé de nos jours avant de songer à s'établir en agriculture. Il faut être très bien informé, surtout si on a pas eu l'opportunité d'oeuvrer au sein d'une entreprise familiale, car le chemin conduisant à l'établissement, est parsemé d'embûches qu'il faut savoir contourner.

Tableau 1
Comté de Beauce fédéral — Nombre de fermes

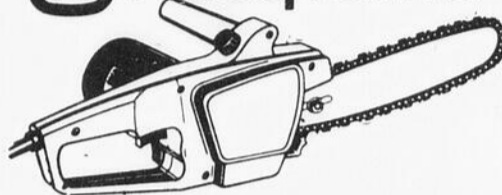
Paroisses	1961	1971	1981
Ste-Marie	178	148	164
Vallée Jonction	42	32	
St-Elzéar	146	110	118
Ste-Marguerite	125	112	101
Sts-Anges	90	66	77
Frampton	187	141	113
St-Séverin	61	42	38
St-Frédéric			
Tring Jonction	169	115	99
St-Joseph	198	158	158
St-Odilone	156	114	83
St-Simon	50	30	19
Notre-Dame des Pins	46	12	83
St-Georges	230	120	
Beauceville	232	131	100
St-Jules	89	73	62
St-Alfred	85	45	33
St-Victor	215	163	143
St-Ephrem	197	140	140
St-Benoit	153	113	84
St-Honoré	198	150	137
St-Hilaire	87	30	27
St-Jean de la Lande	100	64	54
St-Martin	169	104	59
St-Ludger	148	95	85
St-Gédéon	124	63	38
St-Théophile	94	46	40
St-Robert	55	15	18
St-Benjamin	86	38	37
St-Prosper	171	101	75
Ste-Aurélie	68	12	21
St-Zacharie	186	85	88
St-Côme	156	90	75
St-Philibert	58	35	32
St-René	39	12	—
TOTAL	4388	2805	2401

Le 22 mars 1984

Vous cherchez une scie à chaîne à prix TRÈS COMPÉTITIF

Dans les modèles
154 — 61 — 266 — 181

Husqvarna



Service de réparation le jour même sur tous les modèles

MAIS OÙ DONC ÇA?

À l'Entreprise NOEL TOULOUSE Enr.

ARMSTRONG, Beauce-Sud, G0M 1J0 — 597-3339

ALLIS-CHALMERS 6060 / 6080 TRACTEURS à 2 et 4 roues motrices

GARANTIE
3 ANS / 3000 hres

Efficacité supérieure au champs

par sa puissance et son économie de carburant

Ces tracteurs offrent le meilleur des deux mondes. Le 6060 de 63,8 ch à la PDF* et le 6080 de 83,6 ch à la PDF sont équipés de moteurs offrant une excellente réserve de couple et une consommation économique.

- Les deux modèles sont équipés d'un moteur diesel Allis-Chalmers à 4 cylindres et injection directe. Le moteur du 6060 comporte un turbocompresseur et celui du 6080 comporte un turbo-

compresseur et un refroidisseur d'air d'admission.

- Les deux tracteurs peuvent être livrés avec pont avant mécanique pour améliorer l'adhérence, diminuer la consommation de carburant et réduire le tassement du sol.

- Le robuste train arrière comporte de grosses réductions finales à planétaires et des freins à disques humides.

- PDF indépendante

- Le système hydraulique à circuit ouvert peut commander de gros circuits à distance.

- La cabine, adaptable en option, est parmi les plus spacieuses et les plus confortables sur le marché.

*Puissance maximum à la PDF, au régime nominal du moteur, observée par le fabricant.



6080



6060

Supérieur
par conception

ALLIS-CHALMERS

SERVICE AGRICOLE BEAUCEVILLE Inc.

Route 108, Beauceville Ouest — Tél.: 774-3429

Propriétaires: Lionel Therrien, rés.: 774-5171 — Roland Bolduc, rés.: 774-9453

La Beauce agricole

Contact: M. Pierre Giguère (228-5588)

Même si avec le développement industriel qu'a connu la région de la Beauce depuis le début des années 1970, l'activité agricole a semblé prendre du recul, elle n'en demeure pas moins très importante pour une région qui se veut avant tout rurale.

Encore en 1976, la population rurale représentait 43,5% de la population beauceronne. Aussi en 1981, quelque 16,000 personnes vivent sur les fermes, soit 14,5% de la population, comparativement à 41% en 1961.

Ce n'est pas une région nécessairement homogène, le potentiel agricole variant de moyen à très faible. Les meilleurs sols se retrouvent au nord de la région et le long de la rivière Chaudière. Aussi, on note une certaine concentration des producteurs et de la production au nord du territoire et dans la vallée de la Chaudière, soit plus de 40% des producteurs.

Evolution de l'agriculture
Alors qu'en 1961, on dénombrait 7,078 fermes sur le territoire, il en reste 3,786 au début de l'année 1984, ce qui représente

une diminution de plus de 45% par rapport à 1961. (Voir tableau 1) Les producteurs de la région correspondent à 8% de l'ensemble du Québec.

Les superficies en cultures représentaient 231,802 acres en 1981 sur les 345,138 acres de terres défrichées. Les superficies en cultures représentent pour la même année, 15% de la superficie totale du territoire. Les terres en cultures ont diminué de plus de 25% entre 1961 et 1981, alors qu'elles occupaient 20% du territoire. Cette diminution est plus forte pour le comté de Beauce fédéral. (voir tableau 2)

Même si dans l'ensemble, cette tendance à la diminution était plus importante en 1961 et 1971 et que ce phénomène s'est atténué dans l'ensemble au cours des dernières années, il demeure des secteurs où ce déclin se poursuit actuellement. Ces secteurs s'identifient au sud des comtés de Beauce et de Dorchester.

Ainsi, en 1981 le secteur de Dorchester Sud compte seulement 31% des fermes d'il y a 28 ans et il en va de même des superficies en cultures qui sont passées de 12% à 4% du territoire de ce secteur.

La production agricole

Les principaux secteurs de production se retrouvent dans les industries laitière, bovine, porcine, avicole, forestière et acéricole. De plus au cours des dernières années, se sont développées lentement de nouvelles productions à savoir, les productions horticoles, apicole, ovine, caprine et cunicole.

Vous trouverez ci-dessous un tableau illustrant par production, l'importance de chacune au point de vue du nombre de producteurs qui en font partie.

Cinq productions forment près de 100% de la production totale: le porc avec 50%, les produits laitiers avec 33%, les volailles et oeufs 8%, la viande bovine, les produits de l'étable, les céréales, l'horticulture et autres avec 9%.

En 1981, la valeur de production du lait était de 86 millions de dollars, pour le porc de 129 millions de dollars, pour la volaille de 14,5 millions de dollars, pour les oeufs de 7,5 millions de dollars et pour le boeuf de 23 millions de dollars.

La région de la Beauce

est la plus grande région productrice d'oeufs au Québec. Elle est aussi la première région de production des produits de l'étable pour 42% de la production québécoise et 55% de la production mondiale.

20% de la production du porc du Québec se produit sur le territoire de l'UPA de la Beauce, surtout dans le nord de la région, ce qui en fait la deuxième région en importance pour la production porcine au Québec.

Le degré d'autosuffisance de la région est atteint dans les productions de volailles, d'oeufs, de lait, de porc et de boeuf.

Aussi, il y a la forêt qui représente une activité importante de la région, 50% de la superficie totale de la région étant occupée par la forêt. Le revenu brut des produits engendrés par la forêt est estimé à 25 millions de dollars par année.

Importance économique de l'agriculture

L'agriculture est la première et principale activité économique du secteur primaire. En 1981, la valeur totale des ventes était de plus de 260 mil-

lions de dollars, représentant près de 27% de la valeur du capital agricole, soit 6% de plus que la moyenne provinciale.

Les terres agricoles font vivre plus de 12% de la population beauceronne. Le quart des industries de transformation en Beauce oeuvrent dans le secteur agro-alimentaire pour fournir des emplois à plus de 2,500 personnes. Quant à la forêt elle crée 3,000 emplois directs dans la région et 7,700 emplois directs et indirects pour une masse salariale en 1981 de 40,000,000 de dollars.

Même avec un contexte économique difficile, le secteur agro-alimentaire et l'agriculture semblent plus en mesure d'absorber les effets de la crise.

Les principales industries qui transforment les produits agricoles et que l'on retrouve dans la région sont les suivantes: 3 usines de transformation (fromageries) et 3 usines de pasteurisation pour le lait. Il y a 19 abattoirs de boeufs dont le plus important à St-Georges. On compte deux abattoirs de porcs, 3 pour le mouton et 2 pour la volaille. Il y a aussi 4 transformateurs des produits de l'étable et un pour la pomme de terre.

L'agriculture et la forêt étant à l'origine de l'essor économique de la Beauce demeurent et doivent demeurer primordiales pour l'économie régio-

nale, étant donné le potentiel et le dynamisme démontrés au cours des années.

CATÉGORIES	Nombre de producteurs
Producteurs forestiers (propriétaires)	9 700
Producteurs laitiers	1 780
Producteurs de boeufs	2 517
Producteurs de porcs	1 031
Producteurs d'oeufs de consommation	35
Producteurs de volailles	92
Producteurs de sucre et sirop d'étable (propriétaires d'établelières)	2 600
Producteurs en serres	51
Producteurs d'agneaux et moutons	40
Producteurs de lapins	40
Producteurs de chèvres	4
Producteurs de miel	50

Tableau 2
Comté de Beauce fédéral — Variation de la superficie en culture

Paroisses	1961	1971	variation 61-71	1981	variation 71-81
St-Marie	9044	8114	- 10%	10105	+ 6%
Vallée Jonction	1318	1411	+ 7%		
St-Elzéar	7787	6777	- 13%	7173	+ 6%
St-Marguerite	7161	6250	- 13%	6119	- 2%
Sts-Anges	3982	4225	+ 6%	4175	- 1%
Frampton	10237	7821	- 23%	5602	- 28%
St-Séverin	2567	1918	- 25%	1861	- 3%
St-Frédéric	6681	5644	- 16%	5903	- 4%
Tring Jonction					
St-Joseph	7247	8579	+ 18%	8045	- 6%
St-Odilon	7129	5786	- 19%	6218	- 7%
St-Simon	1478	908	- 38%	854	- 6%
N. D. des Pins	1223	421	- 65%	5322	- 1%
St-Georges	11530	4939	- 57%		
Beauceville	8619	6027	- 30%	4715	- 22%
St-Jules	4005	4042	+ 1%	3911	- 3%
St-Alfred	4027	2596	- 35%	1441	- 44%
St-Victor	10883	10030	- 8%	7677	- 23%
St-Ephrem	10133	10248	+ 1%	9455	- 8%
St-Benoit	6989	6002	- 14%	3771	- 37%
St-Honoré	12229	11316	- 7%	9625	- 15%
St-Hilaire	2520	2975	+ 18%	2029	- 32%
St-Jean Lande	4049	3914	- 3%	2551	- 35%
St-Martin	9188	6504	- 29%	5148	- 21%
St-Ludger	6951	7066	+ 1%	6515	- 8%
St-Gédéon	7842	5929	- 24%	4114	- 30%
St-Théophile	4107	2615	- 36%	1482	- 43%
St-Robert	1703	901	- 47%	728	- 19%
St-Benjamin	3177	1899	- 40%	1338	- 29%
St-Prosper	6491	3927	- 39%	3794	- 3%
St-Aurélien	1447	379	- 74%	462	+ 22%
St-Zacharie	6198	4632	- 25%	1696	- 63%
St-Côme	7569	4940	- 35%	4100	- 17%
St-Philibert	2331	1285	- 45%	1085	- 15%
St-René	878	544	- 38%		
TOTAL	198720	160564	- 19%	137014	- 14%

Un arbre, c'est de l'argent qui pousse!



CONIFÈRES

- Genévriers (15 variétés)
- Pins
- Cèdres
- Épinettes (6 variétés)
- Etc. . . .

ARBRES

- Érables
- Frênes
- Arbres fruitiers
- Malus
- Crataegus
- Tilleuls, etc. . .

HAIES

- Chèvrefeuilles
- Cotoneaster
- Potentille
- Ribes
- Spirée

VIVACES

- Tout pour soigner votre pelouse, tels que:
- ENGRAIS
 - INSECTICIDES
 - FONGICIDES

ARBUSTES

- Cornus
- Prunus
- Weigella
- Lilas, etc. . .

FLEURS annuelles

Plus de 50 variétés

TUILES, BLOC DE REMBLAI, INTER-BLOC.



VENEZ VOIR ET COMPAREZ. . .

Les JARDINIERS BÉGIN & FILS Inc.

Notre-Dame des Pins Ouest

774-9409

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi:
8 h a.m. à 9 h p.m.

- Samedi:
8 h a.m. à 5 h p.m.

- Dimanche:
11 h a.m. à 5 h p.m.

La forêt privée de chez nous

Alors que dans l'ensemble du Québec moins de 10% seulement des terrains forestiers productifs accessibles appartiennent aux petits propriétaires privés, la différence étant aux mains soit du Gouvernement du Québec (88.5%) ou des grandes propriétés privées (1.8%); chez nous dans la région de la Beauce (correspondant aux anciens comtés de Beauce, Dorchester et partie de Frontenac), c'est 81% de la forêt qui appartient aux petits propriétaires.

On entend par petits propriétaires, ceux qui possèdent une superficie de moins de 800 hectares. La région de la Beauce compte ainsi 10,700 petits propriétaires de boisés privés qui possèdent en moyenne 47 hectares de forêt. Notons que 38% de ces propriétaires sont agriculteurs, les autres étant rentiers ou appartenant à d'autres professions.

Le territoire du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce contient 372,285 hectares de forêt productive, soit 57% de l'ensemble de la superficie régionale laquelle inclut aussi les terrains agricoles ainsi que toute superficie improductive ou à d'autres fins. Pour les propriétaires de boisés privés, c'est donc 13,700,000 cordes de bois sur pied qu'ils possèdent, dont 55% est composé d'essences feuillues, et 45% de résineux.

Ce qui caractérise la petite forêt privée, c'est surtout sa productivité. A cause de conditions souvent plus favorables, et étant exploitée de façon plus régulière, on remarque que le tiers de cette forêt est composée de peuplements âgés de moins de 40 ans, alors que c'est l'inverse pour les forêts de l'Etat et des grandes compagnies dans notre région, dont 81% du boisé est âgé de plus de 40 ans.

L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette a lourdement affecté la ressource forestière de la Beauce si l'on considère que 37% de la superficie de forêt ayant plus de 30 ans est sévèrement affectée par la tordeuse. On estime d'ailleurs à plus de 25% le volume de bois marchand de sapin et épinette en perte à cause de la tordeuse.

Enfin, soulignons que la grande superficie de terrains improductifs (friche, agricole abandonné, drainage déficient...) laisse dormir une ressource précieuse pour l'économie régionale. On identifie d'ailleurs dans notre région plus de 43,280 hectares de friches et terrains agricoles abandonnés (les zones dévastées par la tordeuse viennent

sans cesse augmenter ce chiffre). D'autre part, 27.6% de la superficie forestière a un drainage déficient.

La confection du plan de mise en valeur de la forêt privée en Beauce a permis de connaître toutes les données de base sur la forêt de la région, pour ensuite en établir la problématique et les recommandations pouvant favoriser la mise en valeur de cette forêt pour l'avenir.

La production et la mise en marche

Dans la région, la production et la mise en marché du bois de la forêt privée génèrent une activité économique des plus importantes. Pour bien cerner cette importance, mentionnons simplement que, bon an mal an, les producteurs produisent et mettent en marché environ 150,000 cordes de bois à pâte; 45,000 cordes de bois sont destinées au sciage en plus de tous les bois destinés au chauffage et à l'utilisation personnelle du propriétaire.

La valeur de cette production régionale livrée aux diverses usines de transformation représente une valeur variant de \$ 20 à \$ 30 millions de dollars. La production du bois à pâte est dirigée vers les régions de Québec et Trois-Rivières alors que celle destinée au sciage, est transformée dans notre région, créant ainsi une activité économique des plus importantes.

Que ce soit pour la pâte ou le sciage, c'est surtout les essences résineuses qui sont utilisées; pourtant notre région est composée à 55% d'essences feuillues qui sont sous-exploitées, faute de marché acceptable pour les producteurs.

Il est évident que dans l'avenir, il faudra que l'Etat aide les propriétaires à investir dans leur forêt surtout depuis que la tordeuse des bourgeons de l'épinette a dévasté notre région en affectant quelque 25% du volume marchand de résineux. A court terme, nous aurons à subir une diminution importante des volumes mis en marché. Cette situation influencera beaucoup les approvisionnements futurs des utilisateurs qui s'alimentent à partir de la forêt privée de notre région. Nous estimons que cette épidémie pourrait réduire de 33% notre capacité d'approvisionnement des industriels.

En plus de priver l'industrie de revenu par la transformation de ces bois, l'Etat aura à subir des pertes importantes de revenu par les différentes taxes directes et indirectes sur la production et la

transformation de ces bois; mais pire encore, ce sont les propriétaires qui seront privés d'une revenu d'appoint important pour une région comme la nôtre qui est aux prises avec des problèmes de chômage surtout en période propice à l'exploitation forestière.

La forêt régionale est un bien collectif et il revient à la collectivité d'assumer les investissements nécessaires afin de s'assurer que non seulement elle maintienne son apport économique actuel, mais pour qu'elle puisse l'augmenter comme le font les autres pays, qui à toutes fins pratiques, ont compris avant

nous que l'économie d'une région comme la nôtre passe d'abord par la forêt.

Aménager aujourd'hui c'est bâtir la forêt de demain

Depuis quelques années, plusieurs propriétaires et organismes du domaine forestier utilisent le terme "aménagement forestier". Cependant, chacun lui attache la signification qu'il veut et souvent, celle-ci n'est pas tout à fait exact.

Une définition simple de l'aménagement forestier pourrait être: "le fait de planifier les travaux à exécuter de façon à retirer de la forêt le maximum de revenus et ce,

pour une durée illimitée".

Lorsqu'un propriétaire désire aménager sa forêt, il doit donc se poser les questions suivantes:

-Qu'est-ce que je veux faire? Du bois de sciage ou du bois à pâte? Du sirop d'érable ou des billes de déroulage? Il doit savoir ce qu'il attend de sa forêt;

-Qu'est-ce que je peux faire? Les arbres de mon boisé ont-ils la qualité nécessaire pour faire du bois de sciage? Ma sucrerie est-elle prête à être entaillée? Ai-je le temps et la machinerie pour exploiter et protéger mon lot? Y a-t-il du marché pour mon bois? Il doit savoir ce qu'il est capable

de faire avec sa forêt;

-Qu'est-ce que je dois faire? Quels sont les travaux à réaliser? Quelles sont les mesures de protection à prendre? Quand ces travaux doivent-ils être faits? Il doit savoir ce qu'il doit faire pour maintenir ou augmenter la qualité de son boisé.

En répondant à toutes ces questions, le propriétaire fait de l'aménagement forestier qui se traduira par la réalisation de plusieurs travaux forestiers comme le reboisement ou l'éclaircie.

Lorsqu'on fait de l'aménagement forestier, on ne récolte plus les arbres de façon désordonnée, on aménage et on cultive sa

forêt comme un jardin.

On garde les arbres de qualité et on les fait pousser au maximum grâce à divers travaux. On s'assure ainsi qu'il y ait toujours une jeune relève pour prendre la place des arbres coupés. On s'assure aussi d'avoir pour l'avenir une forêt qui sera de qualité égale et si possible, supérieure à celle que nous avons présentement. Aménager aujourd'hui, c'est donc bâtir la forêt de demain.

Plan de mise en valeur de la forêt privée

Le plan de mise en valeur de la forêt privée de la région de la Beauce

case
case
case



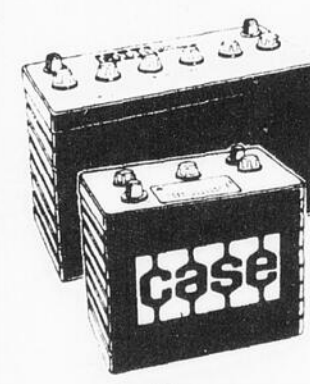
LE MEILLEUR DU CHAMPS

"URGENT"

Il ne reste que **8** jours pour épargner jusqu'à **\$20.00** sur les **BATTERIES** 

Épargnez \$ 10. sur chaque batterie Case de \$ 50. et plus
Épargnez \$ 15. sur chaque batterie Case de \$ 100. et plus
Épargnez \$ 20. sur chaque batterie Case de \$ 150. et plus

A 38411 — BATTERIE GROUPE 30 H



- 570 ampères
- 102 plaques
- Capacité 180 unités de réserve

- Construction ultra robuste
- Garantie 32 mois sur équipement agricole



RÉG.: \$90.00
ÉPARGNEZ: \$10.00

\$80⁰⁰

Payez seulement

DE PLUS: Informez-vous auprès de notre représentant des ventes au sujet des **RABAIS** disponibles sur l'achat de votre nouveau tracteur **CASE.**

Consultez notre représentant
JACQUES FORTIN
Rés.: 228-4160
Bur.: 228-2001



ÉQUIPEMENT **CÔTÉ** **INC.**
MACHINERIE AGRICOLE

Fernand Cote,
président



10090, boul. Lacroix,
St-Georges Est, Beauce **228-2001**

case
case
case

ACTIVITÉS	ANNÉES	1974	1977	1982	1983
Nombre d'acres total sous aménagement (1)		21,460	47,180	84,890	93,780
Nombre total de propriétaires recrutés (1)		330	710	980	1,050
Nombre d'acres d'érablières traitées		--	85	240	90
Nombre d'acres traitées (2)		1,750	1,910	6,380	5,610
Nombre d'acres reboisées		510	580	580	1,260
Subsides reçus		\$148,000	\$317,000	\$1,295,000	\$1,079,000
Salaires versés		\$224,000	\$413,000	\$1,454,000	\$1,210,000

(1) Depuis la fondation des groupements

(2) Travaux autres que ceux réalisés dans les érablières et le reboisement

est devenu un outil important pour tous les intervenants en forêt privée. Il est un moyen de savoir pour l'avenir, ce qu'on veut atteindre avec notre forêt. C'est donc à partir d'une bonne connaissance des faits qu'il établit les causes et l'ampleur des problèmes rencontrés. La confection de ce plan a permis depuis deux (2) ans d'informer et de consulter les propriétaires de boisés et les principaux intervenants en forêt privée (industrie, MER, OGC...) face aux problèmes rencontrés et aux actions à poser. Il a finalement permis de définir comment on doit s'y prendre pour atteindre les objectifs fixés dans le plan.

Ce plan de mise en valeur indique entre autres que la forêt de la Beauce fait face à plusieurs problèmes importants dont:

- Le volume important de sapin et épinette affecté par la tordeuse (800,000 cordes) et l'impossibilité de tout le récupérer;
- Les contraintes que doivent subir les producteurs de bois dans leur production (taxation municipale, statut de producteur, etc...);
- La mise en marché des bois de la forêt privée qui n'est pas suffisamment organisée;
- L'insuffisance de mesures incitatives pour accentuer l'aménagement des boisés privés;
- La présence d'une quantité importante de superficies mal drainées et improductives;
- L'absence de débouchés pour les feuillus.

Les problèmes considérés les plus importants par les propriétaires eux-mêmes sont: la mise en marché des bois affectés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les déficiences de drainage et l'impossibilité d'avoir accès à de l'aide financière pour réaliser des travaux sylvicoles autrement que par la formule du groupement forestier.

Face aux problèmes

identifiés et pour atteindre les objectifs fixés, voici sommairement ce qui est proposé d'après ce plan de mise en valeur de la forêt privée en Beauce, comme programmes d'action pour la période de 1958 à 1989; certaines activités identifiées devraient cependant débuter dès 1984:

- Plan de récupération des bois affectés par l'épidémie de la tordeuse;
- Compensation monétaire aux propriétaires de boisés pour les bois affectés par la tordeuse qui sont devenus irrécupérables;
- Inventaire forestier: 1984 et 1988;
- Zonage forestier des superficies improductives: objectif: mettre en terre, à partir de 1988-1989, 10 millions de plants par année;
- Programme de récolte de cônes: objectif: récolter en cinq (5) ans 1,200 boisseaux;
- Programme de drainage: objectif: drainer en cinq (5) ans 2,600 hectares;
- Programme d'aide à la voirie forestière: objectif: construire 710 km de chemins forestiers en cinq (5) ans;
- Programme d'aide pour les travaux d'éclaircie: objectif: traiter 1,600 hectares en cinq (5) ans;
- Programme d'information et d'éducation auprès des propriétaires de boisés par le biais du fonds forestier régional;
- Organisation de la mise en marché du bois de sciage.

Rappelons, en terminant, que le plan de mise en valeur dont la confection fut réalisée sous la responsabilité du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, n'est pas encore mis en application mais devrait servir de base pour l'élaboration des politiques forestières futures.

Travaux d'aménagement forestier

Le rôle du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, auprès des groupements forestiers de la région, se traduit princi-

palement par des actions d'encadrement, de coordination et de supervision des travaux d'aménagement, ainsi que par l'administration du programme de mise en valeur et des budgets qui y sont investis par l'Etat.

Les priorités d'intervention des groupements forestiers ont été orientées depuis deux (2) ans, en particulier vers la récupération des bois affectés par la tordeuse et vers le reboisement.

Il convient de rappeler que les trois (3) groupements forestiers impliqués au niveau de la mise en valeur des boisés privés de la Beauce sont les suivants:

- Le Groupement forestier et agricole de Beauce Sud (St-Martin);
- Le Groupement forestier et agricole de la Vallée de la Chaudière (St-Alfred);
- Le Groupement forestier du Sud de Dorchester (St-Aurèle).

Voici un tableau-synthèse qui illustre les principales réalisations des trois (3) groupements forestiers de notre région.

La production de chair de volaille

La région de la Beauce (Beauce - Dorchester - Frontenac) compte près de 92 producteurs qui élèvent de façon commerciale du poulet à griller, du gros poulet, du dindon à griller et du gros dindon.

Selon les données statistiques de la Fédération des producteurs de volailles du Québec (F.P.V.Q.), la région de la Beauce produit plus de 8% de la production de poulet à griller, 6% du gros poulet et du dindon à griller et près de 3% du gros dindon de la production provinciale.

De plus, à cette production s'ajoutent d'autres types d'élevage dont les volumes sont beaucoup moins considérables. Ainsi, selon les données actuelles, l'on compte environ une dizaine d'entreprises impliquées dans l'élevage de cailles, faisans et canards.

L'aviculture est devenue de nos jours, l'un des secteurs de notre agriculture où l'on retrouve le plus de stabilité. Beaucoup d'énergie a cependant été investie dans l'organisation et la structuration de la production.

Suite aux périodes difficiles des années soixante où les éleveurs devaient vendre leurs produits à

PRODUCTION DE VOLAILLES EN 1983				
Production	Poulet à griller	Gros poulet	Dindon à griller	Gros dindon
Québec (kg)	136,877,404	20,590,376	13,476,159	13,648,060
Beauce (kg)	11,198,209	1,248,593	839,246	384,256
Proportion (%)	8.18	6.06	6.23	2.82

des prix suivant des cycles jamais plus rassurants d'un à l'autre, les producteurs de volailles du Québec ont opté en 1971 pour la mise en place d'un plan conjoint.

A partir de ce moment, les producteurs du Québec ainsi que ceux de la majorité des autres provinces ont obtenu la mise en place d'une structure leur permettant de mieux contrôler leur production et obtenir un prix de vente correspondant davantage à leur coût. (En effet, sous la supervision de la Régie des Marchés Agricoles du gouvernement provincial, la F.P.V.Q. est en mesure aujourd'hui de négocier régulièrement les conditions de vente de la volaille avec les intervenants de l'industrie de transformation.)

Notons que les deux offices de commercialisation (poulet et dindon) formés des représentants des différentes provinces, voient à la répartition des allocations de production à faire produire dans chaque province membre. Ainsi, en 1982, la part du Québec dans la production de pou-

let a été 32.86% et celle du dindon de 23.30%.

Soulignons en terminant que les producteurs de volailles de la Beauce participent activement dans l'évolution des différents dossiers relatifs à leur production par l'affiliation du Syndicat régional à la F.P.V.Q. M.

Adrien Fournier de Frampton qui a oeuvré pendant plus de 4 ans à titre de président du syndicat a fait place à M. Gérard Veilleux de St-Georges lors de l'assemblée annuelle en mars dernier.

Par: Roch Poulin

La prévention des accidents en agriculture

Depuis janvier 1981, la loi des accidents du travail s'applique obligatoirement en agriculture dès qu'un employeur embauche un travailleur rémunéré.

A cette loi des accidents du travail, s'ajoute une autre loi, laquelle porte sur la santé et sécurité au travail, cette dernière oblige l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé

et la sécurité des travailleurs en rendant le milieu de travail sécuritaire et ainsi diminuer au maximum, les risques d'accidents.

Donc, suite à l'application de ces lois en agriculture, l'Union des producteurs agricoles a décidé de s'impliquer dans le dossier parce que: -Les employeurs agricoles ont droit à des services de

Voici 2 produits offerts à PRIX SPÉCIAL

Pulvérisateur modèles 202 P et 222 P montés sur 3 points

LES ARROSEUSES

Co-op sont construites pour les besoins les plus divers, avec très grande précision tous les pesticides.

Châssis de construction très robuste, rampe ajustable en hauteur montée sur ressorts.

La valve à 8 directions permet de sélectionner et de contrôler individuellement le débit de chacune des parties de la rampe. Cette même valve sert à ouvrir et à fermer le débit.

EQUIPEMENT SPÉCIAL

- Fusil à un jet.
- Jets dirigés pour cultures sarclées.
- Boyaux à haute pression 25' de longueur.

ROULEAU À TERRE

Modèle 7912

Ajustable de 8 1/2 à 12'

et modèle 7915

Ajustable 10 1/2 à 15'

- Les rouleaux sont sur roulement à billes.
- On augmente la force de compaction en ajoutant un liquide dans les rouleaux.

Valide jusqu'à épuisement des stocks en inventaire actuellement.

L'ÉCLAIREUR
PROGRÈS

75 ANS DE SERVICE

1908-1983

Centre Agricole
Coop de Ste-Marie

451, rue St-Jean, Ste-Marie, Bce
387-5987

Centre Agricole
Coop de St-Georges

9375, boul. Lacroix,
St-Georges de Beauce
228-3520

formation et d'information;
 -L'UPA a pour fonction principale, la défense des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et que la santé et l'intégrité physique sont les biens les plus précieux de ses membres;
 -La prévention ne peut être faite que par les producteurs, les employeurs agricoles et leur association professionnelle;
 -La prévention des accidents du travail en agriculture est la responsabilité de la collectivité et qu'elle doit être prise en charge par l'ensemble de la profession.

Mais plus concrètement, au niveau régional, un comité de prévention a été mis en place depuis le printemps 1983 et différentes activités de prévention ont été réalisées et continueront en 1984 telles que:

-Réunions régionales de tous les dirigeants de l'UPA tenues à St-Georges et Ste-Marie pour renseigner les employeurs sur leurs obligations afin de prendre des moyens pour diminuer le nombre d'accidents du travail en agriculture (2,653 réclamations d'accidents en 1982, dont 6 décès, 1,677 incapacités temporaires et 27 incapacités permanents...);

-Mise en place avec la collaboration du service de l'éducation aux adultes d'un cours de prévention à la ferme. Les producteurs de deux syndicats de base l'ont déjà suivi;

-Session d'information aux producteurs agricoles lors de leur assemblée générale de syndicat de base et lors d'occasions spéciales;

-Distribution de matériel pour attirer l'attention sur la prévention des accidents à la ferme (autocolants, pancartes, pamphlets);

-Animation de groupe sur les moyens à prendre pour diminuer les accidents et maladies professionnelles que l'on retrouve en agriculture;
 -Rencontre des responsables du cours agro-technique afin de collaborer à la réalisation des cours de prévention à l'école.

La prévention est donc une attitude à développer chez les producteurs agricoles, leur famille et leurs travailleurs. Afin de garder présente, dans l'esprit de chacun, l'idée de prévention des accidents et maladies professionnelles, le comité régional de l'UPA de la Beauce, envoi au moment opportun, un communiqué à chacun des 4,000 producteurs de la région. Ce communiqué porte sur les cinq principaux dangers d'accidents de ferme à faire attention; ceux-ci sont: le tracteur, les pesticides et les gaz, les outils de ferme, les animaux de ferme et la machinerie agricole.

CARTES PROFESSIONNELLES

Administration

Létourneau et Ass. consultants inc.

GESTIONNAIRES CONSEILS

Maurice Bouchard, président
 Jean-Guy DeBlois, secrétaire

11165, 2e avenue, St-Georges, Beauce, P.Q. G5Y 1V9 418-228-9761

Architectes

boily baillargeon architectes

(418) 228-7543

11515, 1ère avenue, St-Georges, Beauce, Québec G5Y 2C7

moreau saint-amand

architectes

saint-georges: 115 35 1ère suite 503 cte beauce p.q. G5Y 2C7 tél 418-228-2066
 lac-mégantic: 2947 laval cte frontenac p.q. G6B 1E2 tél 819-583-5211

JACQUES BERUBE architecte

645 87e rue St-Georges Est Beauce G5Y 6A7 418-227-3321

Assurances

Quand vous pensez assurance-vie consultez SUN LIFE DU CANADA

RODRIGUE BÉGIN

ASSUREUR VIE

745, 11ème Rue, ST-GEORGES OUEST
 Tels Bureau: 228-8848
 Rés.: 228-2770

Avocats

PARENT, DOYON & RANCOURT, AVOCATS

11660, 1ère Ave. ST GEORGES, Bce Tél.: (418) 228-8881

GÉRARD PARENT
 ETIENNE PARENT
 10925, 5e Ave. du Cap, St-Georges Est 228 2601
 ROGER DOYON
 620 111e Rue, St-Georges Est 228 3949
 JEAN DENYS RANCOURT
 107, 9e Rue Nord, Beauceville Est 774 9795

CLICHE CLOUTIER LABBÉ & COUTURE
 AVOCATS

776, avenue du Palais, St-Joseph, Beauce
 Bur.: (418) 397-5295

Me Nicolas Cliche Rés.: (418) 397-5376
 Me Hugues Labbé rés.: (418) 464-2271
 Me Gaston Cloutier Rés.: (418) 253-5075
 Me Hubert Couture Rés.: (418) 387-6080

Téls: (418) 774-9842 et 774-9841

Poulin, Cliche & Huot
 avocats et procureurs

Jean-Roch Poulin d.e.c. l.l.l. tél. rés.: 774-9594
 Daniel Cliche d.e.c. l.l.l. tél. rés.: 774-5174
 François Huot d.e.c. l.l.l. tél. rés.: 774-3121
 C.P. 459 Centre Commercial, Beauceville Est

Nous acceptons l'aide juridique

Mes dutil, deblois & garneau



avocats
 11535, 1re av. (suite 505)
 St-Georges Est, Beauce
 C.P. 398, G5Y 5C8
 Bur.: (418) 228-8055

Me Renaud Dutil rés.: 228-8652
 Me Marcel Deblois rés.: 227-1155
 Me Gabriel Garneau rés.: 228-8597

Avocats

Les Avocats Thibaudeau

tél.: (418) 228-2074

BERNARD THIBAudeau, B.A., LL.L.
 ANNE THIBAudeau, D.E.C., LL.B.

12045, 1ère Ave, Ville St-Georges, Bce-Sud, Qué. G5Y 2E2

FERLAND & FERLAND

AVOCATS et PROCUREURS

150 sud, rue Notre-Dame, STE-MARIE, BEAUCE
 Tél.: 387-6628

Louis-Clément Ferland Louis-Alfred Ferland Denise Veilleux
 B.A., LL.L. C.R. Conseil LL.B.

Morin & Roy
 avocats

2300 boul. Dionne, St-Georges Ouest
 228-1564 - 228-1565

Me Michel Morin D.E.C., LL.L.

Bur.: 228-1564
 Rés.: 228-9841

Me Julien Roy D.E.C., LL.L.

Bur.: 228-1564
 Rés.: 382-3025

Cliche Laflamme Loubier

AVOCATS

109, rue Verreault, St-Joseph, Beauce
 Tél.: 397-5264

Paul Laflamme Rés.: 397-6496
 Richard Cliche Rés.: 397-5149
 Diane Loubier Rés.: 227-1267

Guy Lebel L.L.L.
 Rés.: 228-8102



Jérôme Poirier B.C.L.
 Rés.: 227-1306

Lebel & Poirier
 AVOCATS

11720, 1ère Avenue, St-Georges Bce, G5Y 2C8 - Bur.: 228-3123

Lessard & Paquin

AVOCATS

12285, 1re avenue, St-Georges Est
 Tél.: 228-8864

Me Raymond Lessard

Me Michel E. Paquin
 Tél. rés.: 227-2854

Comptables agréés

Latulippe, Renaud,

Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue et Associés
 COMPTABLES AGRÉÉS

• ST GEORGES (418) 228 3308
 • BEAUCEVILLE (418) 774 9833
 • ST JOSEPH (418) 397 5218
 • ST EPHREM (418) 484 5690
 • STE MARIE (418) 387 3310

MOREAU, THIBAudeau, JACQUES & ASSOCIÉS

Comptables agréés

JEAN-GUY JACQUES, c.a.
 ANDRÉ THIBAudeau, c.a.
 WILBROD POULIN, c.a.
 GILBERT PLANTE, c.a.
 NORMAND GAGNÉ, c.a.
 CONSEILS: RÉJEAN MOREAU, c.a. - ARMAND POULIN, c.a.

YVES LACHANCE, c.a.
 MICHEL RODRIGUE, c.a.
 MICHEL DAIGLE, c.a.
 GAÉTAN LAPIERRE, c.a.

BUREAUX À

Ville St-Georges 228-6676 Ste-Justine 383-3094
 Ville Lac Etchemin 625-5921 Beauceville 774-3985

Delisle, Nadeau & Associés

Comptables agréés

Robert Delisle, C.A., Michel Paquet, C.A.
 Henry-Paul Pelchat, C.A., Luc Nadeau, C.A.

Tél.: 228-8906

1-12420, 1re avenue (suite 20), St-Georges Est G5Y 2E1

Létourneau et Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

Lawrence Létourneau, C.A., Mario Quesnel, C.A.,
 Paul Veilleux, C.A., Serge Jacob, C.A.,
 Raymond Fortin, C.A., Solange Beaudoin, C.A.
 Hugues Drouin, C.A.

228-9761

11165, 2e Ave, ST-GEORGES EST

Comptabilité informatique

Les Services informatiques

JOLIDATA

BEAUCE ENR.

CONSULTATION - TRAITEMENT DE DONNÉES EN LOT
 TELE TRAITEMENT - COMPTABILITÉ MUNICIPALE

Ville St-Georges 397-5218
 Ville St-Joseph 397-5218
 St-Ephrem 484-5690 Ste-Marie 387-3311 Beauceville 774-9833 (Raymond Fortin)

Chiropraticien



Tél.: 228-3281

Dr Guy Rodrigue, d.c.
 Chiropraticien

11925, 1re avenue - suite 5 St-Georges Est, Beauce
 Lundi au Vendredi: sur rendez-vous

R.B. FORTIER, D.C.

Docteur en chiropratique

Clinique chiropratique

1, 12110, 1ère avenue, St-Georges Est.

228-7548

Dentistes

Dr Roger Labrie

CHIRURGIEN DENTISTE

2-136, 120e rue, St-Georges Est
 Tél.: 228 2681

Dr Luis Frez

chirurgien-dentiste

CLINIQUE MEDICALE ST-HUBERT
 Tél. 485 6847

Dr Henri Gamache

B.A., L.C.D., D.D.S.

Bureau tous les jours
 au Centre Médical
 1140 123e rue St-Georges Bce
 Tél. 228 3221

Dr Emmanuel Morin

CHIRURGIEN DENTISTE

B.A., L.C.D., D.D.S.
 1930, 1ère Ave. Tél. 228 3572
 VILLE ST-GEORGES OUEST

Pour les productions nouvelles, de nouveaux producteurs

par Jacques Légaré

"Les productions nouvelles", comme on les appelait autrefois, ne sont pas toutes nou-

velles. En effet, ce n'est pas d'hier que nos cultivateurs élèvent des moutons ou des chèvres. Ces productions

ont cependant gardé un caractère marginal et leur niveau de développement est comparable à celui des produc-

tions nouvellement implantées. C'est pour quoi on utilise maintenant davantage le terme "Productions en deve-

loppement".

Encore là, le terme est impropre, car si pour certaines d'entre elles (ex: serres, céréales), on constate une évolution, il ne semble pas évident que les prochaines années amèneront une croissance de la production d'animaux à fourrures, de pommes ou de vers de terre dans la région. Un peu comme pour les pays en voie de développement, les productions en développement sont plutôt celles qui auraient besoin de se développer.

La culture commerciale de céréales constitue une des principales productions en développement dans la région. Plus de 100 producteurs s'y adonnent. Depuis son avènement au pouvoir, le gouvernement du Parti Québécois prône l'autosuffisance du Québec en grains, ce qui fait que des sommes importantes ont été consacrées à promouvoir cette culture (principalement de l'orge, de l'avoine et du blé dans notre région). Le centre régional des grains de Ste-Hénédine en est un exemple.

Une autre production en développement qui connaît un ressort certain est celle de l'agriculture biologique (sans engrais chimiques). On compte environ 480 adeptes de ce genre d'agriculture, qui est en accord avec la vogue du retour à la nature.

Serres

La culture en serre est aussi une forme de production en plein essor. On compte aujourd'hui plus de 50 producteurs qui s'y adonnent. Le nombre de producteurs a doublé depuis 7 ans dans ce domaine, et la superficie des serres s'est quant à elle multipliée par 3,5. Nous avons rencontré M. Jérémie Veilleux, qui est propriétaire de serres à St-Victor, où il cultive des tomates, des concombres et des fleurs. Ses serres sont en fonction de février à novembre, étant donné qu'il n'est pas rentable de chauffer des

serres en plein hiver. Des études et des expériences ont d'ailleurs lieu pour diminuer les coûts de chauffage. A St-Luc de Dorchester par exemple, il existe une serre circulaire dont le toit pivote pour suivre le soleil toute la journée, sans laisser la chaleur ressortir. M. Veilleux, qui possède environ 15 000 pieds carrés de serres, estime que cette production est rentable et qu'elle a de l'avenir, mais qu'elle demande beaucoup de travail.

L'élevage du mouton est également une des plus importantes productions en développement. Si autrefois on produisait surtout des agneaux de Pâques (vendus aux communautés juives ou grecques à l'occasion de cette fête), ce marché est cependant assez restreint, et il semble que l'avenir se situe surtout dans la vente de l'agneau lourd, plus "viandeux" et plus au goût de l'ensemble de la population québécoise. Présentement, la production est répartie à peu près également entre les deux sortes d'agneau. Dans la région, on compte près de 50 producteurs, dont les troupeaux sont généralement d'environ 30 têtes (on en a jusqu'à 300).

Nouveaux producteurs

Pour la plupart, les producteurs de nouvelles productions sont des nouveaux producteurs. En ce qui concerne la culture commerciale des céréales toutefois, il s'agit souvent d'une production complémentaire pour des agriculteurs déjà établis.

Mais qu'est-ce qui les pousse à investir dans une production en développement, qui ne présente pas les mêmes possibilités de profits que les productions traditionnelles? "Parce qu'ils aiment ce qu'ils font", nous répond le

responsable de ces productions à l'U.P.A. de la Beauce, M. Roch Poulin. M. Jérémie Veilleux a abondé dans le même sens en affirmant qu'il préférerait travailler dans ses serres et faire moins d'argent, que de travailler à faire quelque chose qu'il n'aime pas. Pour certains, l'aspect idéologique sera une source de motivation. Que l'on pense seulement à ceux qui pratiquent la culture biologique par principe (ce qui ne veut pas dire que cette activité n'est pas rentable).

On retrouve aussi dans le domaine des productions en développement ce que l'on appelle communément des "gentleman farmer", qui est en quelque sorte un agriculteur à temps partiel.

Difficultés

Certaines difficultés se présentent pour les gens qui s'adonnent à une production nouvelle. Par exemple, il n'est pas aussi facile pour eux de jouir des facilités du crédit agricole, étant donné que ces productions sont généralement moins sûres et que les prix ne sont pas assurés. Autre problème, la difficulté d'obtenir les connaissances techniques nécessaires à une exploitation efficace. Ces producteurs sont souvent obligés d'apprendre par leur propre expérience, étant donné que le personnel technique mis à leur disposition par le ministère de l'Agriculture à St-Joseph est des plus restreint. Nous avons déjà fait état à plusieurs reprises dans ce journal du fait que le bureau régional se vidait petit à petit.

Pour pallier à ce manque d'informations, l'U.P.A. et des groupements de producteurs font venir des conférenciers de l'extérieur, en collaboration avec l'éducation aux adultes.

CARTES PROFESSIONNELLES

docteurs
majella gosselin
et
yvan courchesne
chirurgiens-dentistes — prévention et restauration sur rendez-vous seulement
CENTRE DENTAIRE
11895, 1re av., St-Georges Est
Tél.: (418) 228-8856
159, 7e rue Sud
St-Gédéon
Tél.: 582-3368
(au sous-sol du nouveau CLSC)

Clinique Dentaire de Beauce
Dr SYLVIE DALLAIRE • Dr CHRISTIAN FORTIN
11260, 1re av., suite 400, St-Georges Est, Beauce
Tél.: 228-1926

Dr Bruno Bédard
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud — Tél.: 459-6431

Denturologistes

NIKOL LAROCHELLE, D.D.
1520, 126e rue,
St-Georges Est, Bce
Téls: (418) 228-6807
594-8404

JEAN-ROCK THIBAudeau, D.D.
13535, 10e av. Est, St-Georges
Tél.: (418) 228-7341
228 av. Caïtier, La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-6224

RICHARD BUREAU, D.D.
11925, 1re av., St-Georges
(haut de la Pap. St-Georges)
Tél.: (418) 228-7043

CAROL VOYER, D.D.
OUVERT TOUS LES SOIRS
720, 145e rue, St-Georges Est
Tél.: (418) 228-4122

Notaires

GUERTIN & POIRIER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
Cessionnaire des grefes de Me Fernand Michaud
Jean Marie Guertin et J. E. Guertin, notaires
Bureau tous les jours et le vendredi soir
Autres soirs sur rendez-vous.
11660, 1ère Ave. St-Georges Est
Tél.: 228-8026 - Édifice Robert Pepin
Claude Guertin, B.A., L.L.L.
André Poirier, D.E.C., L.L.L., D.D.N.

2385 6eme
Avenue Ville
St-Georges Ouest
Beauce P.Q.
G5Y 3X6
Tel (418)
228 2989
Mathieu & Veilleux
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUE
Claude Mathieu D.E.C., L.L.L.
Eloi Veilleux D.E.C., L.L.L.

Me Alain Veilleux
NOTAIRE
Rue Principale
St-Côme
Tél.: 685-3223

Notaires

Me JEAN-ROCH BOLDUC
NOTAIRE
3980, boul. Provincial, voisin de la Caisse Pop.
St-Prosper, Dorch. Tél.: 594-5152

Optométristes

Téls Bur.: 228-3742
Rés.: 228-2489
Dr Hubert Gendreau, O.D.V.
optométriste
— SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS
— Examens de la vue
— Ré-éducation visuelle
— Verres de contact
— Choix de montures
11789, 1ère Avenue, St-Georges Est
(Près du pont)

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
12650, 1re av., St-Georges
Dr Viateur Pomerleau, o.d.
Dr Robert Thibaudeau, o.d.
OPTOMÉTRISTES
• Examen de la vue
• Dépistage par ordinateur
• Verres de contact
• Montures de choix
• Laboratoire pour exécuter les ordonnances
Pour rendez-vous 228-4699

Psychologue

Sylvie Théberge
psychologue
St-Georges 227-0523
DE 9h00 À 20h00
Membre de la Corporation professionnelle
des psychologues du Québec

Vétérinaires

Heures de bureau
jour et soir sur rendez-vous
Lundi soir: 19.00 à 20.00 hras
Mercredi soir: 19.00 à 20.00 hras
Vendredi soir: 19.00 à 20.00 hras
Bélanger, Carrier, vétérinaires Enr.
Dr H. CARRIER - Dr J.-Y. BELANGER - Dr CHRISTIANE MICHAUD
Dr MICHEL DONNELLY
555, 130ième RUE EST
VILLE DE SAINT-GEORGES, BEAUCE
P. QUÉ. G5Y 2T4
TÉL. (418) 228-3761

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

BECHEDOR

Une pépinière produisant des plants pour le reboisement; oeuvre des 3 groupements forestiers de notre région, pour répondre aux besoins de leurs membres et de tous les producteurs de bois.



- **Groupement forestier de BEauce Sud**
Adresse: 2ième rue, St-Martin — 382-5068
- **Groupement forestier de la CHaudière**
Adresse: Route St-Louis, St-Alfred — 774-6824
- **Groupement forestier de DORchester**
Adresse: 21e rue des Érables, Ste-Aurélie — 593-3301

3 organismes de gestion en commun de notre région destinés à faire l'aménagement de vos boisés, à rendre plus productive et plus rémunératrice notre forêt, à récupérer les bois attaqués par la tordeuse, faire du reboisement, procurer de l'emploi aux travailleurs forestiers de notre région.

**CONSULTEZ-NOUS
NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE**